

LA MINERVE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Revue Politique, Littéraire, Agricole et Industrielle de la Semaine.

JOURNAL A BON MARCHÉ POUR LA LECTURE DU SOIR.

Vol. XLI.

MONTREAL, VENDREDI, 3 SEPTEMBRE 1869.

No. 36.

L'annonce pastorale dont nous donnons le texte a été lue, dimanche, au prône dans toutes les églises du diocèse par ordre de Mgr. de Montréal, dans sa lettre circulaire en date du 16 juillet 1869.

Le document de la cour romaine qu'elle contient a une importance qu'il n'est pas besoin de signaler.

Nous nous contenterons de faire remarquer l'éloge décerné au *Courrier de St. Hyacinthe*. Nous croyons que les articles qui ont mérité cet éloge sont dûs à la plume de notre ami M. Oscar Dunn.

Voici cette annonce pastorale :

Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., les Lettres Pastorales que Nous vous adressâmes, le 30 avril 1858, pour vous faire comprendre l'obligation que vous impose la religion de ne pas lire des livres défendus par l'Eglise, de ne pas vous abonner à des journaux professant de mauvais principes et de ne pas assister à des discours qui seraient impies ou irréligieux.

A cette époque, comme vous en avez sans doute conservé la mémoire, Nous fûmes dans la triste nécessité de signaler à votre attention l'*Institut Canadien* comme dangereux à votre foi, et de vous signifier que vous ne pouviez en conscience en faire partie.

Quelques uns des membres de cet Institut, croyant que Nous les traitions avec une sévérité outrée, en appelèrent au St. Siège, il y a environ quatre ans, pour se plaindre de notre conduite à leur égard, et demander à être traités comme les autres enfants de l'Eglise qui peuvent, quand ils le veulent, approcher des Sacraments.

La Sacrée Congrégation chargée par N.S.P. le Pape d'examiner cette grave question vient de donner sa réponse ; et Nous Nous empressons de vous la transmettre.

Voici la traduction fidèle du texte latin qui Nous a été adressé :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Les Eminentissimes et Révérendissimes Inquisiteurs Généraux dans une Congrégation Générale de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, tenue mercredi, 7e jour du présent mois, ayant soumis à l'examen la difficulté soulevée depuis longtemps à l'égard de l'*Institut Canadien*, toutes choses ayant été mûrement et soigneusement examinées, ils ont voulu qu'il fut signifié à Votre Grandeur que les doctrines contenues dans un certain *Annuaire* dans lequel sont enregistrés les actes du dit Institut, devaient être tout à fait rejetées, et que ces doctrines enseignées par le même Institut devaient elles-mêmes être réprouvées. Les susdits Eminentissimes et Révérendissimes Pères remarquant de plus qu'il était fort à craindre que, par de telles mauvaises doctrines, l'instruction et l'éducation de la jeunesse chrétienne ne tombassent en péril, ils ont exprimé qu'il fallait louer votre zèle et la vigilance dont vous avez usé jusqu'à présent ; et ils ont ordonné que Votre Grandeur elle-même devait être exhortée à s'entendre avec le clergé de votre diocèse, pour que les Catholiques, et surtout la jeunesse, soient éloignés du susdit Institut tant qu'il sera bien connu que des doctrines pernicieuses y sont enseignées. Mais ils ont en même temps donné des louanges à une autre société, appelée *Institut Canadien-Français*, ainsi qu'au *Cour-*

rier de St. Hyacinthe ; et ils ont ordonné que l'un et l'autre fussent favorisés et aidés pour chercher ainsi à apporter remède aux dommages et aux maux qui ne peuvent que résulter de l'autre susdit Institut.

Telles sont les instructions du St. Office qui nous ont été communiquées par Son Excellence Mgr. Siméoni, Secrétaire de la S. C. de la Propagande, le 14 juillet courant.

Nous devons en même temps, N. T. C. F. porter à votre connaissance un autre fait très important. C'est que l'*Annuaire de l'Institut Canadien* pour 1868, célébration du 24ème anniversaire de l'*Institut Canadien* le 17 Décembre 1868, condamné par un décret du St. Office en date du 7 Juillet courant, a été mis, le 12 de ce même mois, par la S. C. de l'Index, au nombre des livres défendus. Notre S. P. le Pape a approuvé ce Décret le 16 courant et a ordonné qu'il fut promulgué.

En mettant cet écrit au nombre des livres dont la lecture est interdite à tout le monde, la Sacrée Congrégation de l'Index donne un sérieux avertissement qui mérite, N. T. C. F. toute votre attention ; et l'approbation du Vicaire de Jesus-Christ dont ce Décret est revêtu doit vous faire songer aux paroles que Notre Seigneur a laissées dans son Evangile ; *Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise.*

« En conséquence, dit cette Sacrée Congrégation, personne, quels que soient son rang et sa condition ne peut ni publier, ni lire, ni garder le dit ouvrage condamné et pros crit en quelque lieu qu'il soit, ou en quelque langue qu'il ait été publié ; mais il doit le remettre entre les mains des évêques ou Inquisiteurs sous les peines portées par les règles de l'Index des livres défendus. »

(Décret de la S. C. de l'Index, 12 juillet 1869.)

Ainsi N. T. C. F. deux choses sont ici spécialement et strictement défendues, savoir : 1o de faire partie de l'*Institut Canadien*, tant qu'il enseignera des doctrines pernicieuses, et 2o de publier, retenir, garder, lire l'*Annuaire* du dit Institut pour 1868. Ces deux commandements de l'Eglise sont en matière grave, et il y a par conséquent un grand péché à les violer sciemment. En conséquence celui qui persiste à vouloir demeurer dans le dit Institut, ou à lire ou seulement garder le susdit *Annuaire* sans y être autorisé par l'Eglise, se prive lui-même des Sacraments, même à l'article de la mort, parce que, pour être digne d'en approcher, il faut détester le péché qui donne la mort à l'âme et être disposé à ne plus le commettre.

Les citoyens de St. Jérôme continuent à activer leur énergie dans un double but. D'abord ils sont prêts à faire des sacrifices considérables pour la construction du chemin à lisses projeté et qui devra relier St. Jérôme à Montréal : c'est pour eux un point capital d'importance et d'avenir comme pour tous les comtés que cette voie devra traverser. En second lieu, ils possèdent des pouvoirs d'eau superbes d'une immense force motrice et qui ne demandent que l'attention des capitalistes pour recevoir leur pleine utilisation et contribuer à la richesse

de cette section du comté de Terrebonne. C'est ce qu'il importe pour eux de faire connaître et apprécier et leur mouvement dans ce sens est des plus louables. Nos richesses naturelles non seulement là mais par tout le pays ne sauraient être surpassées et trop souvent on les ignore ou l'on fait semblant de les méconnaître.

Parmi nos dévoués compatriotes de St. Jérôme qui essaient ainsi de pousser de toutes leurs forces à la roue du progrès, nous pouvons mentionner le digne curé de l'endroit, le Révd. M. Labelle et M. Godfroy Laviolette, maire du village. Tous deux ont pris leur tâche à cœur et occupant des positions qui commandent l'influence et l'autorité, ils savent rallier les sympathies de toute la population autour du mouvement patriotique dont ils ont pris l'initiative.

C'est dans ce but qu'ils ont invité jeudi dernier l'honorable M. Young, de cette ville, à visiter les magnifiques pouvoirs d'eau de l'endroit. M. Young est un capitaliste puissant et dont le terrain le plus propre à ses aptitudes est celui de l'industrie. Si nous avons combattu et combattons encore les opinions du politicien, nous savons aussi apprécier les efforts de l'un de ceux qui ont fait faire un grand pas à l'industrie et à l'esprit d'entreprise dans notre pays.

M. Young a été l'objet d'une flatteuse réception à St. Jérôme et est allé visiter les susdits pouvoirs d'eau en compagnie de M. Charles Legge, ingénieur de cette ville et chargé de l'exploration du chemin à lisses en question. On le convia ensuite à un superbe dîner, puis une adresse lui fut présentée au nom de la municipalité.

La voici :

A l'Honorable John Young.

Honorable Monsieur,

C'est avec la plus grande joie que nous voyons, à St. Jérôme, un citoyen aussi illustre et aussi distingué que l'honorable John Young.

Nous venons louer en vous l'idée des hautes conceptions et les grands talents qui les mettent à exécution. Nous venons féliciter en vous le génie des grandes entreprises qui illustrent un pays, la noble hardiesse qui les fait commencer, et l'énergie indomptable qui les mène à bonne fin ; aussi, votre nom, d'une célébrité européenne, est attaché en caractères ineffaçables aux grandes œuvres de notre époque, qui font la gloire et la prospérité du Canada.

Par vos vues larges et élevées, vous avez donné la plus grande impulsion à la ville de Montréal, en multipliant les richesses et en récompense de tant de mérites, un jour, le pays vous honora de la plus grande confiance, en vous donnant l'administration des Travaux Publics.

Votre dévouement aux intérêts de votre pays, a été jusqu'aux plus grands sacrifices.

Ce qui vous amène à St. Jérôme pour visiter la force incalculable et le nombre prodigieux des pouvoirs d'eau de cette localité, c'est le motif qui a toujours animé votre cœur généreux : le développement des ressources du pays.

Les habitants de St. Jérôme se félicitent

d'avoir un aussi illustre visiteur au milieu d'eux, et s'empressent de vous témoigner leur gratitude et leur reconnaissance.

GODF. LAVIOLETTE.

Maire du Village de St. Jérôme.
St. Jérôme, 26 août 1869.

En réponse M. Young parla assez longuement d'indépendance comme étant la seule évolution politique qui puisse mettre fin à nos embarras commerciaux et nous lancer sur la grande voie du progrès. Il exprima la crainte qu'on ne puisse utiliser nos pouvoirs d'eau sans que nous n'ayions demandé notre émancipation, puis il fit l'éloge de nos ressources, des facilités que nous aurions à établir des manufactures qui pourraient faire du Bas-Canada le "Lancashire de l'Amérique," tant notre position naturelle lui semble supérieure sous tous rapports. Il aborda ensuite la question plus locale des voies de communication entre St. Jérôme et Montréal par le chemin à lisses projeté et St. Jérôme et Ste. Adèle par une ligne de vapeurs qui suivraient le cours de la rivière du Nord.

Voici ses paroles :

La grande question pour nous aujourd'hui, comme de toutes les parties du monde, c'est l'amélioration de l'agriculture et la réduction dans le prix de transport des produits. Vos terres sont excellentes, les conditions du climat vous sont favorables, mais tout cela demeurera sans valeur tant que le prix du transport sera aussi élevé. St. Jérôme n'est qu'à trente milles de Montréal, et cependant le coût du transport d'un minot de blé d'ici à Montréal est le même que celui de Chicago à Montréal, c'est-à-dire une distance de douze cent milles. Si au lieu de dix centins par minot (le prix actuel), vous ne payiez que deux centins, c'est déjà huit centins par minot que chaque cultivateur met dans sa bourse.

Il me fait donc infiniment plaisir de savoir les efforts énergiques que vous faites pour construire un chemin à lisses peu coûteux qui relierait ce village à Montréal. Cette entreprise devra être pour vous d'une grande utilité aussi bien qu'aux citoyens de notre ville. Ce sera une voie et un encouragement à la colonisation des vastes terres qui s'étendent en arrière d'ici, et dont la culture pourra enfin être profitable.

En même temps il serait facile d'unir Ste. Adèle à St. Jérôme par une ligne de bateaux à vapeur suivant le cours de la superbe Rivière-du-Nord qu'il serait peu coûteux de rendre navigable dans tout ce parcours. Cette nouvelle voie de communication réduirait encore de beaucoup le prix de transport, et donnerait conséquemment une grande valeur à tous ces vastes terrains aujourd'hui si peu rémunérateurs et en accélérerait la colonisation. Il ne me semble pas possible que le gouvernement hésite longtemps à accorder les subsides nécessaires à cette amélioration, si les choses lui sont convenablement représentées. Cette ligne de bateaux serait d'une utilité considérable à St. Jérôme et votre chemin à lisses en recevrait une grande augmentation d'affaires.

M. Young termina en remerciant de nouveau les citoyens de l'excellent accueil qu'on lui avait fait et se retira au milieu des applaudissements de la foule.

Dans le cours de la soirée pour compléter une réception aussi flatteuse pour l'honorable monsieur, le corps de musique du village lui fit une jolie sérénade. Les airs canadiens et nationaux furent joués avec un entrain et une précision qui faisaient le plus grand honneur aux musiciens.

Le lendemain, M. Young se rendit à Ste. Thérèse, où il avait été invité à dîner par le Rév. M. Tassé, supérieur du collège, et qui prend un intérêt considérable à toutes ces questions, dont il a plus d'une fois démontré l'importance, dans le meilleur esprit pratique.

INFORMATIONS.

La pierre angulaire du monument Wolfe et Montcalm, qui avait été posée en 1827, par le comte Dalhousie, a été enlevée mercredi après-midi. Toutes les pièces de monnaie qu'on y avait déposées à cette époque ont été retrouvées dans un état de conservation parfaite. Le plateau de marbre sur lequel est incrustée une inscription a été déplacé intact et pourra être remplacé sans beaucoup de trouble. C'est M. Hatch qui est chargé de la construction du monument.

Mercredi, le 25 du courant, M. Edouard Lindsay, Docteur en Médecine de l'Université d'Edimbourg, a conduit à l'autel Demoiselle Caroline-Angelique Lefebvre de Bellefeuille. La bénédiction nuptiale a été donnée aux heureux époux, dans l'Eglise de St. Eustache, par M. le Chanoine E. Moreau, aumônier des Zouaves Pontificaux.

M. Andrew Russell a été nommé agent pour la vente des terres de la Couronne dans le comté de Wellington.

On doit fonder un nouveau journal à la Rivière Rouge : *The Pioneer*. Il sera rédigé par M. Colwell, attaché ci-devant à la rédaction du *Globe* de Toronto.

Le *Herald* de New York dit que personne ne serait plus digne de porter la couronne que le prince Albert, dans le cas où l'on voudrait établir une monarchie en Canada.

Dans deux ou trois ans, il y aura dans le Nouveau-Brunswick environ 490 milles de chemin de fer, qui, estimés au prix de \$30,000 par mille représentent un total de \$14,700,000. La population de la province étant d'environ 300,000, il y aura un mille de chemin de fer pour chaque 600 habitants. Est-ce un indice que cette province menace ruine?

La convention démocrate du Massachusetts s'est réunie mardi à Worcester, et a choisi M. Quincy Adams pour candidat à la place de gouverneur de l'Etat. La popularité naissante mais déjà fort grande de M. Adams, l'éclat du nom qu'il porte et l'importance du rôle que le Massachusetts joue dans l'Union, donnent à cette nouvelle un intérêt considérable.

L'association des écoles allemandes-américaines a adopté avant-hier, une pétition demandant que la langue allemande soit enseignée dans les écoles publiques des Etats-Unis. Cette pétition sera remise au comité d'éducation, dans sa prochaine réunion mensuelle.

Le général Meade et quelques officiers de l'armée fédérale se sont rassemblés à Gettysburg pour reconnaître le champ de bataille où les défenseurs de l'union ont remporté les plus éclatantes victoires. L'objet de cette réunion est de rechercher et d'indiquer, par des monuments et des inscriptions, les théâtres des principaux épisodes de la bataille. Le général Lee et d'autres officiers sudistes étaient invités à la réunion. Dans la lettre qu'il a écrite sur ce sujet, M. Lee dit : « Il me semble qu'il serait plus sage de ne pas tenir ouvertes les plaies de la guerre et de suivre l'exemple de ces nations qui se sont efforcées d'effacer les traces des luttes civiles. » Nous sommes de l'avis du général Lee.

Nous avons parlé des poursuites intentées par M. John Mitchell au général Dix, pour un emprisonnement arbitraire en 1865. Le *Times* publie une note de laquelle il résulte que le général Dix n'a rien eu à faire avec la détention de M. Mitchell. Il s'est contenté de le faire arrêter, suivant l'ordre qu'il avait reçu.

Des troubles viennent encore d'éclater à Port au Prince. Ces troubles, dit une lettre d'Haïti, ont été provoqués par le commandant du département, le général Océan Ulysse, un

noir qui ne cesse de se livrer à des excès alcooliques et qui recherche la popularité en se mettant à la tête de la populace. Beaucoup de maisons ont été livrées au pillage, et plusieurs étrangers dévalisés. Trois Français bien offensés ont failli être victimes de la barbarie du général Océan Ulysse : l'un d'eux a été blessé assez grièvement à la tête, un autre s'est vu enlever sur sa personne, sa montre et la chaîne, sans pouvoir résister. Le consul français se montre malheureusement assez peu énergique dans de telles circonstances ; il a obtenu 150 piastres pour la blessure faite au premier, et 100 pour le second. Ceux-ci ont refusé d'accepter une aussi minime réparation en faisant répondre qu'à ce prix les autorités haïtiennes se permettraient trop souvent le plaisir de battre les étrangers.

La guerre entre Salnave et les insurgés du Sud continue à ne pas donner de résultats sérieux.

Le manque d'eau en Pennsylvanie vient d'obliger les fabriques de papier de Manayunk à suspendre leurs opérations. Ces fabriques livraient journellement au commerce quinze tonnes de papier. Comme conséquence de la suspension, le prix du papier vient de hausser de 2½ à 3 cents par livre.

On s'occupe toujours beaucoup de l'immigration chinoise. Certains journaux la recommandent ; d'autres au contraire, qui prévoient pour l'avenir des complications ayant trait au suffrage populaire et à la concurrence que feront aux blancs et aux noirs les nouveaux travailleurs, ne veulent pas entendre parler. « Notre objection, dit le *Statesman*, de Baltimore, est que les Chinois sont trop subtils (*smart*), sans assez de moralité pour faire profiter de leur intelligence d'autres qu'eux-mêmes. A l'exception de leur politesse et de la vénération qu'ils portent à leurs ancêtres, ce sont des Yankees de l'ancien monde. »

Il y a eu une assemblée des amis de M. Rose, samedi après-midi, à la Salle des Artisans, pour préparer l'organisation d'un banquet qui lui sera donné par les citoyens de Montréal, le 21 de septembre prochain, avant son départ pour l'Angleterre.

Après quelque discussion, un comité a été nommé, se composant des messieurs suivants : Son Honneur le Maire, MM. Hugh Allan, C. J. Brydges, Hon. L. H. Holton, A. A. Stephenson, F. Pominville, M. P. Ryan, George Smith, Alex. McGibbon, C. Garth, L. Braudry, V. Hudon, C. Leblanc, F. Cramp, E. H. King, T. Morland, G. Stephens, Peter Redpath, H. L. Routh, H. Starnes, A. W. Oguvie, S. Bethune Q. C., et G. Macrae.

Notre docte professeur Sterry Hunt a été élu vice-président de l'association scientifique américaine pour l'année courante ; on sait qu'il est éminemment qualifié pour un tel poste.

La prochaine assemblée de l'association aura lieu à Troy, le premier mercredi d'août 1870.

M. Wentworth Monk, fils aîné de l'hon. juge Monk, s'est embarqué pour l'Europe samedi à Québec et a pris passage à bord du paquebot canadien. Il entre au noviciat des Jésuites, à Paris.

Trois sociétés de colonisation d'après la *Gazette officielle* de samedi viennent d'être établies, l'une sous le titre de "Société de Colonisation No. 1 du comté de Beauce," la seconde sous celui de "Société de Colonisation No. 1 de St. Hyacinthe" et la troisième sous le nom de "Société de Colonisation No. 1 de Québec-Centre."

Un journal américain se livre à de longs calculs pour trouver le chiffre probable de la population des Etats-Unis, en 1875. Il pense qu'elle sera de 39,563,056. La population n'a pas augmenté ni dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre ni dans ceux du Sud. Dans les Etats de l'Ouest, elle est considérable.

Un journal de St. Paul publie les lignes suivantes : « La récolte de blé dans notre Etat est d'une abondance extraordinaire. Nous pourrions exporter plus de 20 millions de boisseaux de cette céréale ».

On nous écrit de la Pointe-au-Père en date du 25 août :

La *Canadienne* est arrivée à Rimouski de retour d'une croisière dans le bas du fleuve St. Laurent. Elle a trouvé la pêche de la morue le long des côtes, fructueuse, celle du maquereau à peu près nul, quoique ce poisson ait abondé pendant quelques semaines. Cinq ou six goélettes américaines seulement sont venues dans le bas du fleuve.

Les moissons ont partout dans le comté de Gaspé une belle apparence et promettent d'être abondantes.

Depuis deux ans on se livre à la culture dans ces endroits beaucoup plus qu'auparavant, et là où on importait des centaines et peut-être des milliers de barils de farine, on exporte maintenant des grains : témoin, un marchand de Ste. Anne des Monts qui, il y a deux ans, importait mille barils de farine de Québec, et se sept à huit cent minots de grain de Matane et autres paroisses et qui, ce printemps, a exporté à Québec 4,000 minots d'orge.

La *Canadienne* se rend d'ici au nord, puis s'en ira à Gaspé et de là se rendra aux Iles de la Madeleine où elle restera en croisière pendant quelque temps.

L'*Impérialist*, de New-York, assure que le Président Grant a été son premier abonné.

Des plus lointains parages arrivent en France des évêques qui se rendent au concile. Il y a peu de jours, débarquait en Normandie, Mgr. Maigret, vicaire apostolique depuis trente-cinq ans aux Iles Sandwich. Le prélat, un homme du plus juste esprit, se déclarait étonné, « comme un véritable Kanak », devant les progrès de la science moderne et notamment les chemins de fer, qu'il ne connaissait que de nom. Il se loue beaucoup des naturels des Iles Sandwich, et vante fort le sol et les richesses botaniques de ces contrées.

Une concession pour la construction d'un télégraphe transatlantique entre l'Allemagne et les Etats-Unis vient d'être accordée par le chancelier de la Confédération du Nord, comte de Bismark, à une société composée comme suit : Comte Oscar Reschenbach, docteur Alphonse Lassard, tous deux de Berlin ; James O'Beirne et J. George Cook, de Londres.

Le *Telegraph* de Terre-Neuve, du 11, annonce qu'un bâtiment chargé de bois, allant de Québec à Liverpool, s'est perdu, la semaine précédente, à Saint-Pierre. Il ne donne aucun détail.

Les Révds. MM. Piché Loranger sont arrivés dimanche en cette ville de leur voyage d'Europe. Tous deux jouissent d'une excellente santé.

La *Gazette de Joliette* annonce qu'un service quotidien de la malle vient d'être organisé entre Montréal, St. Félix de Valois, Ste. Elizabeth et St. Thomas de Joliette.

Les touristes commencent à désertir Cacouna, ce séjour favori de notre monde fashionable durant les chaleurs de l'été. Beaucoup sont à boucler leurs malles et laissant Cacouna avec l'espoir de le revoir, embelli de tous ses charmes, à leur prochain temps de villégiature.

L'émigration de Liverpool au Saint-Laurent, pendant le mois de juillet, comprend sept navires, avec 2,901 passagers, dont 1,353 sont anglais, 3 écossais, 35 irlandais, et 1,510 étrangers.

Le vapeur *City of Halifax* est arrivé, samedi dernier, à Terre-Neuve. On a appris que le vaisseau de Sa Majesté *Niobe* était retourné à

Saint-Jean pour y porter des instructions concernant quelques difficultés survenues entre les pêcheurs Anglais et Français du Labrador. Les nouvelles de la pêche au Labrador sont très excellentes.

On vient de découvrir qu'au lieu d'être Génois, Colombe était tout simplement Corse.

En Corse, en effet, on affirme que le grand homme était Corse, des environs de Calvi ou de Calvi même, et j'ai vague souvenir d'avoir lu quelque part que son acte de baptême fut retrouvé, vers 1840, dans les registres d'une ancienne paroisse de cette ville.

Colomb passait pour Génois parce qu'alors la Corse appartenait à la république de Gènes.

Il y a encore en Corse plusieurs familles du nom de Columbo ou Colomb, qui prétendent avoir dans les veines le même sang que l'illustre navigateur, et, de père en fils, dans ces familles, depuis le quinzième siècle, garçons et filles, tous s'appellent Cristoforo ou Cristofora.

On lit dans l'*Univers* :

Ici l'on considère comme avortée l'entreprise du duc de Madrid.

Les bandes de la Manche se replient toutes sur les montagnes de Tolède. Polo, le beau-frère de Cabrera, s'y est réfugié avec tout son monde.

Sabriegos et ses deux fils ont, dit-on, gagné le Portugal. Dans la province de Léon, la bande de Milla est en fuite du côté de Lugo, tandis que celle de Balanzategui se dirige vers Cervera et le sommet des montagnes des Asturies. A Casar de Escalona, le cabecilla Don Lucio Duegnag a été trouvé errant dans la montagne, et a demandé grâce à l'alcade du lieu. Enfin la faction de Benavante se retire vers la frontière de Portugal. On parle bien encore de quelques autres bandes dans les montagnes de Huesca, et dans le Maestrazgo, mais tout cela est jugé comme étant sans importance, et ne paraît pas obéir à un plan déterminé.

De la dernière statistique du Bureau de la loi des pauvres, il résulte que le nombre des personnes qui vivent à la charge de la charité officielle, dans l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles seulement, s'élève en ce moment au chiffre réellement effrayant de 950,000 environ, et là dedans ne sont pas compris les vagabonds et les aliénés. C'est une augmentation de 13,000 assistés sur l'année dernière, de 50,000 sur 1867 et de 100,000 sur 1866. C'est-à-dire que, dans les trois dernières années, la plaie du paupérisme s'est agrandie de 120%. Cette augmentation se répartit ainsi : la population des workhouses s'est accrue de 170% ; les pauvres qui reçoivent les secours de la paroisse à domicile ont gagné en nombre 106.20%.

Les workhouses de l'Angleterre et du pays de Galles comptent actuellement 142,000 pensionnaires.

Il est sérieusement question d'unir la Jamaïque avec les autres Iles des Antilles par un réseau de fils électriques et avec Surinam sur les côtes de l'Amérique méridionale, et la Nouvelle Grenade. A Surinam, on opérerait la jonction de la nouvelle ligne avec celle du Chili et dans la Nouvelle Grenade la ligne se reliait avec celle de l'Equateur, du Pérou et du Chili. Il y aurait alors communication télégraphique entre les Antilles, d'une part, et Buenos-Ayres, la Confédération argentine et les républiques situées à l'est de l'Amérique méridionale d'autre part.

On a obtenu des concessions pour quarante ans de l'Espagne, et les gouvernements qui possèdent les diverses colonies que le câble traverse se sont engagés à payer une forte subvention pendant dix années. On calcule que le nouveau réseau télégraphique sera utile à douze millions d'hommes. De Surinam, on pourra étendre la ligne jusqu'à Rio Janeiro, en créant des stations à Pernambuco, Bahia et autres lieux. Il sera facile aussi de relier la nouvelle ligne avec celles construites ou en voie de construction entre Buenos-Ayres, Montevideo et Valparaiso. Le réseau embrassera

une étendue de 2,250 milles de câble sous-marin, et 350 milles de fils télégraphiques sur terre.

Voici l'itinéraire du voyage de l'impératrice :

L'impératrice partira pour la Corse le 24 ; elle quittera officiellement Fontainebleau à 8 heures du matin et sera à Lyon à 5 heures.

Toute la journée du 25 se passera à Lyon en réceptions, manœuvres, fêtes, etc. Repartie le 26 à 8 heures, Sa Majesté arrivera à Toulon à 4 heures 25. Là, nouvelle réception et dîner à bord de l'*Aigle*, le yacht impérial.

Le 27, séjour à Toulon et départ pour la Corse dans la soirée du même jour.

Le 28, arrivée à Bastia dans la nuit. Départ de cette ville dans l'après-midi, arrivée à Ajaccio le 29 ; l'impératrice y passera deux jours en réceptions, fêtes, spectacles, etc. Grand dîner le 30 à bord de l'*Aigle*, fête dans le golfe, feux d'artifice, départ dans la soirée.

Le 31, arrivée à Toulon dans la matinée ; visite à la flotte cuirassée, grand dîner à bord. Le lendemain, départ de Toulon à 7 heures du matin, et arrivée le même jour, 1er septembre à Chambéry, à 5 heures du soir.

Là, re-réception, re-grand dîner, re-etc.

Le 2, départ de Chambéry à 1 heure de l'après-midi.—Retour à Paris du prince impérial.

A partir de ce moment, l'impératrice rentre dans la vie privée et voyage en grande dame, pour son plaisir, accompagnée d'une suite peu nombreuse ; elle parcourt la Suisse, l'Italie, s'embarque à Venise, visite la Grèce arrive à Constantinople, y séjourne quelques jours et part enfin, toujours sur son yacht, pour la haute Egypte, d'où elle redescend pour l'inauguration de l'isthme de Suez, où elle redevient semi-officielle.

La société de colonisation de Québec a voté la somme de \$200 pour venir en aide aux 30 familles bretonnes qui doivent venir s'établir en Canada, le printemps prochain. Cette somme sera confiée dans ce but aux Pères Trappistes. Il paraît que la société va demander au gouvernement de donner 20 lots de terre pour y recevoir ces familles. Les Pères Trappistes ont généreusement offert de commencer des défrichements cet automne dans l'intérêt de leurs futurs possesseurs.

Un spéculateur vient de fonder à Bathurst, dans la Nouvelle-Ecosse, un établissement à glacer les saumons. Au sortir de l'eau, et sans préparation préalable, ces poissons sont placés dans des appareils congélateurs, où ils deviennent instantanément roides comme un morceau de bois. Il paraît que le saumon ainsi glacé peut se conserver indéfiniment. L'établissement de Bathurst peut contenir 12,000 poissons pesant en moyenne 15 livres chacun. Le prix du saumon s'élevant en hiver, jusqu'à 50 cents la livre, on voit que cette spéculation promet de rapporter un bénéfice considérable.

Le *Shipping and Mercantile Gazette*, de Londres, enregistre 38 naufrages pour la semaine terminée le 14 août. Total pour la présente année : 1,454.

Le *Journal officiel*, de l'Empire français, nous apprend que MM. Bruyère, de Cherval et Dubois, officiers du *D'Estrees*, ont reçu la croix d'honneur, en récompense du dévouement dont ils ont fait preuve, pendant l'épidémie qui a décimé l'équipage du *Curieux*.

Il résulte des derniers relevés officiels que la Géorgie possède quarante-sept filatures de coton, la Caroline du Sud quarante, le Missouri vingt-sept, l'Alabama onze, le Tennessee quarante ; il y en a aussi quelques-unes dans la Caroline du Nord. Les produits de ces usines sont généralement des étoffes fines pour chemises et les échantillons exposés à Cincinnati ont supporté avantageusement la comparaison avec les meilleures sortes de la Nouvelle-Angleterre.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

SERVICE PRIVÉ.

Ottawa, 28.—Il y avait dans la banque d'épargne provinciale à Halifax, le 31 juillet, \$729,683 et le 14 août \$730,575.

Au 4 août les billets de la Puissance en circulation et payables à Montréal étaient de \$31,300.29; à Toronto, \$1,279.97; à Halifax, \$281,000.

Les espèces en caisse à Montréal étaient de \$3,130,029; à Toronto de \$450,000 et à Halifax de \$75,000.

Le Receveur Général avait en mains le 31 juillet \$905,504.08 des banques d'épargne du bureau de poste.

L'escompte sur les envois américains est de 25 par cent.

Jeudi soir, vers huit heures et demie, un M. James Shaw résidant à Osgoode, à quelques milles de la ville, a été tué dans sa maison par un coup de fusil qui lui a été déchargé à travers la tête. Il est mort instantanément. Il était assis à ce moment sur une chaise ayant le dos tourné au chassiss dont il n'était éloigné que de cinq pieds, il lisait bien tranquillement un almanach.

On dit que M. Shaw a eu quelque difficulté dernièrement avec l'un de ses fils à propos d'argent. Comme les soupçons ont tombé sur lui, il a été arrêté hier, après l'enquête.

Le défunt était âgé d'environ soixante ans, et avait l'estime de tous ses voisins.

Toronto, 28.—Un jeune homme du nom de Farnworth qui résidait en Canada depuis quelques semaines, s'est suicidé hier en prenant une dose de potassium. Il s'était adonné à la boisson et il s'ôta la vie parce qu'il ne pouvait conserver d'emploi.

Le *Telegraph* publie ce matin une lettre d'un réformiste proéminent demandant qu'on choisisse M. George Brown comme ministre des finances; il s'oppose violemment à ce choix.

Mason a aujourd'hui été élargi par le juge Boyd, présidant les sessions intermédiaires.

Il tombe une pluie abondante et le tonnerre s'est fait entendre hier au soir.

Québec, 27.—Un amas de briques est tombé à St. Roch sur deux garçons nommés Langlois et les a meurtris affreusement; ils sont encore vivants.

Le champion des pugilistes anglais Joe Wormald est ici.

Québec, 28.—M. Gregory, agent du département de la marine, a reçu instruction de tenir le steamer *Napoléon III* prêt, afin de transporter le Prince Arthur de la Rivière du Loup à Québec vers le 12 prochain.

Les charpentiers de navires ont marché aujourd'hui en procession sur la rue St. Pierre au nombre de 1200 hommes, avec la bannière de leur société en tête. Ils avaient en vue d'avertir les marchands de ne pas employer un nommé Clark qui est opposé à leur société. Aucun membre de la société ne peut travailler sous la direction de cet homme.

Deux frères nommés Gagnon se sont noyés en traversant le fleuve pour se rendre à l'île.

On suppose que deux hommes nommés Alex. O'Brien et J. Mackenzie, qui ont fait voile dernièrement en bas de la rivière avec une petite embarcation, se sont noyés, car on a trouvé leur bateau et deux chapeaux flottants sur la rivière en haut de St. Michel.

On est à faire des recherches.

St. Jean, N. B., 27.—Un comité a été nommé à la suite d'une assemblée publique pour préparer une réception à Son Excellence le Gouverneur Général. Les directeurs du rond à patiner ont offert gratuitement l'usage de leur bâtisse.

Le Lieutenant Gouverneur Wilmot est arrivé de Fredericton afin de recevoir le Gouverneur général, qui était attendu hier en cette ville. Mais à raison d'une indisposition de Lady Young, son Excellence n'arrivera pas avant samedi.

Fredericton fait aussi de grands préparatifs.

Le marché aux farines n'a pas subi de fluctuations.

St. Jean, 28.—On a reçu une dépêche mandant que le prince Arthur ne donnera pas de lever à St. Jean, mais qu'il voudra bien assister à un bal qui aura lieu au rond à patiner, le sept de septembre. Ainsi, le comité est à l'œuvre et fait tous les préparatifs nécessaires.

L'ouvrage de la branche du chemin de fer de Fredericton est suspendu à raison de différend entre les contracteurs et les sous contracteurs.

Le marché aux farines est tranquille avec des prix légèrement réduits. La superline ordinaire se vend à \$5 75; marque de choix de \$6.00 à \$6.15.

Halifax, 27.—L'amiral Mequet et les officiers de la frégate française *Sémiramis* ont aujourd'hui fait les honneurs de réception au Prince Alfred à bord du vaisseau.

Le navire était décoré avec art et la réunion a été des plus agréables.

Le Prince se rend demain à Charlottetown, île du Prince Edouard, où une grande réception l'attend.

Ottawa, 30.—Les Honorables MM. Dunkin et Day sont arrivés cet après-midi.

On attend demain les Hons. MM. Wood et McPherson.

M. Shaw, Consul Américain à Toronto, est arrivé ici aujourd'hui.

Cette après-midi on a arrêté le fils aîné de M. Shaw qui a été assassiné à Osgoode et son frère sera examiné demain en même temps que lui.

On a troncé un piolet sur les lieux cachés sous du foin et un forgeron a juré que ce fusil a été déchargé durant les six derniers jours.

On a fait prouver qu'on n'a pas tiré ce fusil durant les dix derniers mois.

On a aussi trouvé sur les lieux une balle qui correspond à celle tirée par l'assassin et est adaptée au canon du fusil.

Québec, 30.—La société des charpentiers de navires est encore en grève contre M. Stevedore Clark. Il n'y a pas eu encore de procédés illégaux.

L'Evêque Oxenden arrivé par le *Nestorian* a prêché hier soir un éloquent sermon dans la cathédrale anglicane.

L'un de nos meilleurs citoyens le conseiller Scott a été frappé de paralysie samedi et un moment on a craint pour sa vie, mais il est mieux à présent.

On a retrouvé le corps de M. C. Gagnon et McKenzie qui se sont noyés, mais non celui de M. O'Brien.

On a tué un autre lynx à la citadelle et on en a pris un autre vivant.

Un renard a été pris hier à la station du feu No. 1.

Le contracteur du chemin Gosford a commencé ses opérations avec un certain nombre de travailleurs à Lorette et à la rivière Jacques Cartier. L'ouverture officielle du chemin aura lieu lorsqu'on se sera entendu sur le terminus à Québec.

On a commencé ce matin une enquête à la Cour de police dans le cas du vol au bureau de poste commis par un petit gargon.

Québec, 30 à 4 heures.—McClarke, Stevedore a été poursuivi cette après midi par la populace et il a dû se réfugier de tailleur de M. M. Lees. Il tira son pistolet sur le chef de la bande, des pierres ont été jetées et des bâtisses ont été brisées. Il n'y a pas eu à cette heure plus de dommages.

M. Clarke est dans l'intérieur de la maison avec deux amis.

Les police riveraine et de la cité sont sur pieds et se tiennent vis-à-vis de la populace.

Il y a ce soir un meeting annexionniste. La ville présente une apparence animée.

Québec, 30 à 5 heures p. m.—Les troupes de la garnison avec l'artillerie royale sont postées en face de la populace au bout de la côte de la montagne.

M. Clarke est encore dans la maison de Lees protégé par la police riveraine et urbaine.

On va lire bientôt l'acte d'émeute.

Le flot de la populace se grossit de nouvelles recrues.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

AMÉRIQUE.

San Francisco, 27.—Les dommages causés par le feu au chemin de fer du Pacifique sont plus considérables qu'on ne le supposait d'abord. Les convois ne passeront probablement pas avant samedi sur la section consommée.

New York, 27.—On attend prochainement l'arrivée de la frégate *Powhattan*, Commodore McDougall, ci-devant le vaisseau pavillon de l'escadre du Sud du Pacifique.

New-York, 27.—La question des réclamations à la représentation a fait naître de longues discussions aujourd'hui dans le Congrès fénien; on a décidé que les cercles ayant le nombre voulu seuls y seraient représentés.

Havane, 27.—Aucun vaisseau de guerre des Etats-Unis n'a touché la Havane durant les mois de juillet et août.

On mande de Sac Tunes que le Colonel Benegasi était entré en sûreté dans la ville avec son convoi.

Un schooner, au service des insurgés et chargé d'une cargaison d'armes, est arrivé à Sevilla Bay, dans la partie sud du département de l'est. Les troupes espagnoles capturèrent peu après le schooner, et d'après les dernières nouvelles ils étaient à la poursuite des armes qu'on était allé porter dans les montagnes de Sevilla.

New-York, 20.—Le congrès fénien a continué aujourd'hui de siéger. Deux délégués d'Irlande ont été introduits et ont fait des rapports favorables.

Philadelphie, 28.—Durant la nuit dernière des voleurs ont enfoncé le bureau du receveur de la cité et ont escamoté \$20,000.

Havane, 28.—La garde volontaire en fonctions dans les faubourgs de la ville a tué deux hommes aujourd'hui pour s'être servi d'un langage séditieux.

San Francisco, 28.—J. Ross Browne contredit la nouvelle que le gouvernement Chinois ait rejeté le traité Burlingame. Il dit que la ratification en a été remise au retour de l'ambassade.

New-York, 30.—Dans la séance de samedi du congrès fénien, on a offert un siège au Col. O'Mahoney, ci-devant le chef de l'organisation fénienne. On a adopté le rapport sur la constitution et un comité a été nommé sur les affaires militaires.

John Savage a été ré-élu président. Le congrès est resté en séance durant la nuit en discussion sur les affaires militaires.

Rochester, N.-Y., 30.—On attend cette après-midi à trois heures à bord du vapeur l'arrivée de 300 maçons canadiens, qui seront reçus par la confraternité de Rochester.

Philadelphie, 30.—On mande de Phoenixville, Pensylvanie, qu'une bouilloire a fait explosion dans les ateliers de la Compagnie des travaux en fer et a tué de 10 à 20 travailleurs; leurs veuves sont dans la plus grande désolation.

Rochester, 30.—Samedi on a arrêté un nommé Chas. M. Russell alias Maynard comme ayant participé à plusieurs vols commis à Aurora, Ontario; on l'a incarcéré en attendant l'arrivée d'un officier de Toronto.

New York, 31.—Des télégrammes de Washington disent qu'en réponse à plusieurs questions, le secrétaire Fish aurait dit qu'il n'avait reçu aucune information concernant la vente de Cuba aux Etats-Unis. On ne croit pas que le ministère Serrano veuille s'occuper de cette question qui sera laissée à la discrétion du souverain qui devra être élu le 15 de septembre par les Cortès.

On mande de Washington à la *Tribune* qu'on n'a reçu aucune nouvelle au Département de la Marine relativement à la prétendue mutinerie des matelots de la frégate américaine *Sabine*, dont a parlé le télégraphe. Plusieurs des anciens officiers démentent le fait que sept des conspirateurs aient été pendus au bout de vergne.

Havane, 31.—Les journaux de la Havane n'ajoutent pas foi à la nouvelle que les E-

Unis se seraient interposés auprès du gouvernement espagnol pour demander la séparation du Cuba avec l'Espagne, mais ajoutent que ces demandes ne pouvaient qu'être refusées dans le cas où elles auraient été faites.

Albany, 31.—La première banque nationale est en difficulté avec son caissier.

M. Adam Van Ailen et qui a jusqu'ici joui de la réputation la plus intègre. Ce dernier promet de se laver de toutes les accusations portées contre lui.

EUROPE.

Paris, 26.—Le *Journal Officiel* de ce jour annonce que l'amnistie accordée le 15 août ne s'étend pas à ceux qui ont tenté d'assassiner l'empereur ou tout autre homme politique.

L'Impératrice et le Prince Impérial ont été reçus avec enthousiasme à Lyon.

Madrid, 26.—Cédant à la pression de l'opinion publique, le ministre a commué la sentence de mort portée contre plusieurs membres du clergé carlistes et il n'y aura probablement pas d'exécutions. On attendra le retour de Prim avant de prendre quelque action contre cinq ou six évêques dont les réponses au dernier décret du régent ne sont pas regardées comme étant suffisantes, mais indiquant de la défiance.

Londres, 27.—Le *Times*, dans un article à propos de l'administration du chemin de fer de l'Erie, dit qu'il n'est pas besoin de faire voir les parties embrouillées de cette affaire. On a prostitué la justice et on a montré le plus grand mépris pour son administration, mais les violateurs n'auraient pas agi ainsi s'ils n'eussent pas connus la facilité à corrompre la législature et la magistrature. Ces faits sont bien connus et il est à espérer qu'on trouvera un remède à un tel mal.

Paris, 27.—Le *Journal Officiel* dément que la santé de l'Empereur soit dans un état plus précaire, mais assure au contraire qu'elle s'est améliorée.

L'Impératrice s'embarque aujourd'hui à Toulon pour l'Est.

Le général Prim est arrivé à Paris.

Lisbonne, 27.—La session des Cortès Portugaises a été terminée hier.

Le roi, dans son discours du trône, a assuré le parlement qu'il ferait les plus grands efforts pour maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses et relever le crédit public.

Il termine en disant que l'autonomie du Portugal sera scrupuleusement conservée.

Londres, 27.—Le steamer de la malle est arrivé de Rio Janeiro ; au nombre des passagers il y avait le Duc de Saxe et sa femme, la Princesse Leopold et sa famille.

D'après les dernières nouvelles du centre des opérations dans le Paraguay, une rencontre était imminente entre les ennemis ; la force de terre et de mer des alliés était en mouvement.

Les dépêches officielles reçues du département brésilien de la guerre annoncent que le Général Portinto a continué sa marche sur Villa Rica et la flotte cuirassée brésilienne devait monter le Fécibutary pour appuyer l'armée et l'aider dans l'attaque sur Villa Rica.

Lisbonne, 27.—D'après des nouvelles du Paraguay, les forces alliées ne seraient pas assez fortes pour attaquer Lopez dans sa position dans les montagnes. On mande qu'une révolution va éclater dans la république Argentine contre le Président Sunnerito que l'on accuse de sacrifier la république au Brésil.

St Petersburg, 28.—On doit faire de Sewberg et Warsaw des forteresses de première classe. Todleben exécute l'ouvrage.

Londres, 28.—Le *Telegraph* parle en excellents termes de la manière dont s'est fait la course sur la Tamise et fait l'éloge de l'habileté et du sang froid des rameurs américains.

Madrid, 28.—Il n'y aura pas de procès ultérieur pour crime de conspiration contre la vie de Prim. Il y a un mouvement à Barcelone pour choisir le maréchal Serrano comme roi d'Espagne.

Le général Carbes a été nommé lieutenant-gouverneur de Cuba.

Paris, 28.—On est à faire des recherches pour découvrir ceux qui ébruient de fausses rumeurs sur la santé de l'Empereur que l'on représente comme étant extrêmement précaire tandis qu'il est en pleine convalescence.

Paris, 28.—L'impératrice est arrivée à Bastia Corsica.

L'ambassade chinoise part le 12 de septembre pour St. Pétersbourg.

Constantinople, 28.—La réponse du Khédive à la Sublime Porte exprime l'espérance que les franches explications qui ont été données feront disparaître les mauvaises impressions qui ont pu exister ; il espère que son appel à la générosité du Sultan sera entendu et il vient déposer son hommage au pied du trône.

Berlin, 29.—A une assemblée de 2000 personnes, on a adopté une série de résolutions en faveur de la suppression des couvents et Jésuites. Il y a eu de longs débats et la minorité a protesté contre les résolutions.

Madrid, 29.—L'amiral Topete est chargé temporairement du ministère des colonies.

Escalante est mort. On dit que sur son lit de mort il a fait d'importantes révélations concernant les abus commis par les chefs de l'armée et de la marine à Cuba.

Paris, 29.—On a découvert une conspiration Aramée à bord de la frégate américaine *Salbine*, mouillant actuellement à l'ancre dans le port de Cherbourg.

Quelques hommes de l'équipage dans le but de se venger, des officiers essayèrent de mettre le feu au magasin de poudre et faire sauter le vaisseau. Ils avaient réussi à allumer une fusée communiquant avec le magasin, mais le garçon de cabine s'en aperçut et éteignit la fusée qui commençait à brûler. On a découvert qu'il y avait vingt-deux matelots qui avaient pris part à la conspiration ; ils furent mis dans les fers. Plusieurs ont depuis été condamnés à mort et pendus au bout de vergue.

Londres, 30.—On mande de Rome que seulement cinquante évêques ont décliné l'invitation d'assister au Concile oecuménique.

Hong Kong, 5 août, via Londres le 30.—Les rapports du massacre des missionnaires catholiques dans la province de Ozchrene est pleinement confirmé.

Il est certain que vingt ont été mis à mort par la populace.

Le gouvernement de Pekin a institué des enquêtes concernant les outrages.

Paris 30.—La santé de l'empereur va de mieux en mieux.

Il est heureux de voir que Napoléon puisse à présent transiger ses affaires.

Madrid, 30.—Le général Prim n'a eu aucune entrevue avec Napoléon, mais une audience lui a été promise aussitôt que l'empereur recouvrerait pleinement sa santé.

Le général Isequeredo a résigné ses fonctions comme capitaine général de la nouvelle Castille.

Vienne, 30.—Le Baron Von Buest a terminé aujourd'hui les sessions des délégations autrichienne et hongroise.

Il dit qu'il était autorisé à donner la sanction de l'Empereur aux résolutions qu'elles avaient adoptées.

Paris, 31.—La capture de Hakadole par Mikado est confirmée. Les journaux de la ville disent que M. Burlingame a reçu du gouvernement chinois une dépêche exprimant sa reconnaissance pour les divers traités qu'il a conclus en son nom avec l'Amérique et les Etats européens.

L'Impératrice Eugénie restera un jour ou deux à Ajaccio et reviendra à Paris vers le trois ou le neuf de septembre.

L'Empereur était en travail hier avec M. Forcade de la Roquette ministre des travaux publics. On pense qu'il donnera aujourd'hui audience aux visiteurs.

Londres, 31.—On dit qu'un différend entre la Prusse et l'Autriche vient d'être amicalement réglé. Le baron Van Buest a fait des ouvertures au gouvernement prussien.

Londres, 31.—L'éclat et l'ardeur du soleil durant la semaine écoulée ont été très favorables à la récolte dans les Iles Britanniques, laquelle est maintenant assurée.

Il n'est pas un état en Europe où les céréales aient fléchi dans les prix avec autant de célérité qu'en Angleterre et ce commerce a besoin du meilleur encouragement pour se relever de l'état de lourdeur où il choit encore.

Paris, 31.—Don Carlos s'est embarqué à Guipuscoa pour l'Angleterre. Il a abandonné pour le moment le projet de tenter un soulèvement en Espagne en sa faveur et il sera obligé d'attendre une meilleure circonstance pour cela.

Les journaux français ont reçu copie d'un manifeste ayant pour but de fomenter l'insurrection. Il est signé par le président du comité : Brutus.

Constantinople, 31.—Les troupes turques ont été concentrées dans le voisinage de Constantinople pour une revue qui devra avoir lieu en l'honneur de l'Impératrice Eugénie ; trente mille hommes sont campés à Bacos à huit mille de Scutore.

Paris, 31.—Le journal officiel apprend de Ascunson que l'installation du gouvernement provisoire rencontre là des difficultés qui rendent douteux la réussite des mesures prises par les alliés pour pacifier le pays.

Nouvelles Religieuses.

On lit dans la *Voix du Golfe* de mardi :

Lundi un service solennel a été chanté à la Cathédrale pour le repos de l'âme de feu Messire Nadeau curé de Ste. Luce en présence des prêtres réunis pour la retraite.

Ce matin une messe pontificale a été chantée dans la cathédrale à l'occasion du prochain Concile Oecuménique dans les intentions du Souverain Pontife.

Voici les noms des retraitants qui font les exercices spirituels au Séminaire sous la direction du Révd. Père Ouellet. La clôture doit avoir lieu demain et sera accompagnée d'une ordination.

Mgr. l'Evêque.

M. le Grand Vicaire, Edmond Langevin.

Arpin Ls. vicaire de Carleton.

Audet Pierre, curé de St. Octave de Métis.

Blouin J. B. curé de la cathédrale.

Blouin F. A. archid., curé de la Grande Rivière.

Blanchet, J. B., curé de St. Eloi.

Béland, Jos., curé de St. Anaclet.

Bilodeau, Mart., curé de Ste. Anne des Monts.

Bossé, F. X., curé de la Rivière au Renard.

Cloutier, J. P. archip., curé de St. George de Cacouna.

Celler, J. P., prêtre du Séminaire.

Couture, Fer. Elz., diacre.

Duguay, Moyse, archip., curé de Ste. Flavie.

Desjardins, Ls., curé de Ste. Cecile du Bic.

Guilmet, Ed., curé de Ste. Luce.

Guay, F. X. Miss., St Epiphane de Viger.

Hebert, Oct., curé de St. Arsène.

Ladrière, Aug., curé de St. Fabien.

Laliberté, Ferd., prêtre du Séminaire.

Lebel, Cyp., curé de St. Ulric.

Lepage, J. Jos., vicaire de la cathédrale.

Marceau, G. S., archip., curé de St. Simon.

Paradis, O., curé de Ste. Anne de la Pocatière.

Perron, Jos. Oct. Miss., de Ste. Felicité.

Ponsardin Jean Frs., du diocèse de Verdun.

Simard, Jos. Oct., diacre.

Théberge, Tobie, vicaire des Trois-Pistoles.

Vézina, Désiré, prêtre du Séminaire.

Dimanche dernier Messire J. B. Blouin curé de la cathédrale, de Rimouski, a annoncé qu'il quitterait le soin de la paroisse à la St. Michel.

On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* du 26 août :

Hier, a eu lieu à Sainte Anne une cérémonie religieuse et solennelle. C'était les adieux à la vieille église, Mgr. l'Administrateur a donné lui-même le sermon. Le soir il y a eu dans la nouvelle église, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr. Laflèche, un concert suivi d'illuminations et d'un feu d'artifice.—Aujourd'hui, aura lieu

la bénédiction de la nouvelle église. C'est M. Charest, curé de Saint Roch de Québec, un enfant de la paroisse, qui doit donner l'instruction. Tous les prêtres et les religieuses de la paroisse de Sainte Anne doivent y assister.—Mardi, à bord du convoi d'Arthabaska on a remarqué plusieurs MM. du clergé, entr'autres M. M. Casimir Hamelin, curé de Wotton, Venant Charest, Vicaire de Nicolet, qui se rendaient à Sainte Anne pour cette fête.

L'archevêque et les évêques de Belgique, réunis à Malines, ont adressé la lettre suivante à Mgr. Rudigier, évêque de Linz :

« Monseigneur,

« L'archevêque et les évêques de Belgique saisissent avec bonheur l'occasion que leur donne leur réunion annuelle pour féliciter Votre Grandeur de la courageuse constance avec laquelle Elle a soutenu la doctrine de l'Eglise catholique sur le mariage, et la fidélité aux engagements sacrés et solennels du Concordat, dont les clauses ne peuvent être modifiées que par le concert des deux puissances. Toute la catholicité a eu les yeux sur vous, Monseigneur, et elle a béni Dieu de retrouver en vous un nouveau Drosté de Vischering que les menaces de la prison n'ont pu faire défailir et dont la parole apostolique n'a pu être enchaînée. Votre grand exemple, Monseigneur, vient s'ajouter à ceux qui ont consolé tous les siècles du christianisme, et il soutient dans les cœurs fidèles la ferme confiance que la liberté de l'Eglise ne périra pas.

« Agréer, Monseigneur, avec l'expression de notre reconnaissance, celle de nos sentiments les plus fraternellement dévoués en Jésus-Christ.

(Signé)

- † VICTOR AUGUSTE, arch. de Malines.
- † GASPARD-JOSEPH, évêque de Tournai.
- † THÉODORE, évêque de Liège.
- † JEAN-JOSEPH, évêque de Bruges.
- † HENRI, évêque de Gand.
- † THÉODORE-JOSEPH, évêque de Namur.

« Malines, le 2 août 1869. »

Sa Grandeur Mgr. Jos. Larocque, Sa Grandeur Mgr. Lynch, quelques prêtres et un certain nombre de religieuses du Précieux Sang sont arrivés mardi matin à Montréal, en route pour Toronto. Après avoir fait un pèlerinage à Bonsecours, les augustes visiteurs sont allés à la Congrégation, où Mgr. Lynch a chanté un salut hier après-midi. Ils ont ensuite visité les différents édifices religieux de la ville.

Mercredi, après avoir entendu une messe solennelle à Notre-Dame-de-Pitié, les religieux voyageurs sont partis pour Toronto.

On lit, à ce sujet, dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

Notre jeune et intéressante Communauté du Précieux Sang, fondée parmi nous il y a une huitaine d'années, s'est tellement accrue et a acquis un tel degré de prospérité sous le rapport du personnel et de l'esprit religieux, qu'il lui est permis aujourd'hui de faire sortir de son sein un essaim de vierges généreuses et dévouées pour fonder dans la ville de Toronto un monastère où se pratiqueront les œuvres de pénitence et de zèle pour la gloire de Dieu qui s'accomplissent dans la maison-mère de l'Institut. La communauté n'a pas cru devoir se refuser plus longtemps aux vives instances de Mgr. l'Evêque de Toronto, qui désirait ardemment doter sa Ville Episcopale d'une communauté uniquement vouée à la contemplation, à la prière, à la pénitence et l'immolation. Les Révères Sœurs St. Joseph, Delle. Caouette; Marie de la Conception, Delle. Hamilton; Marie-Ange, Delle. Langlois; Magdeleine de Jésus, Delle. Gouin; St. Jean l'Evangéliste, Delle. Lussier; et des Sept Douleurs, Delle. Deschamps, ont été choisies pour cette fondation, qu'elles acceptent avec le plus généreux dévouement, bien qu'il leur en coûte beaucoup de laisser pour toujours leur cher monastère, leur bien-aimée fondatrice et leurs

pieuses compagnes de religion. Ces vénérables épouses de Jésus-Christ doivent laisser St. Hyacinthe aujourd'hui pour leur nouvelle destination. Elles partent en compagnie et sous l'égide bienveillante de Mgr. l'Evêque de Toronto, qui a bien voulu venir au-devant de ses nouvelles filles en Jésus-Christ, de Mgr. l'Evêque de Germanicopolis qui regarde comme un devoir d'aller installer lui-même dans leur pieux et nouvel asile celles qui lui doivent le bonheur d'être religieuses du Précieux Sang, de la Révérende Mère Catherine Aurélie du Précieux Sang, fondatrice de la communauté qui doit passer quelque temps avec ses chères filles pour les initier de plus en plus à la vie religieuse et leur donner tous les soins, avis et recommandations dont elles ont besoin pour la position et les circonstances dans lesquelles elles vont désormais vivre. Le Revd. M. Gâtien est aussi du voyage comme Secrétaire de Mgr. Larocque; aussi la Révérende Mère Supérieure des Dames de Lorette de Toronto et une de ses compagnes, qui s'étaient fait un bonheur de venir chercher leurs sœurs en religion, pour les conduire dans cette partie de la vigne du Seigneur, où elles travailleront chacune dans leurs attributions à procurer la gloire du divin Maître.

Le R. P. Quéguen, oblat, était à Trois-Rivières, dimanche. Le P. Quéguen est missionnaire sur le haut du St. Maurice, à Montachaigne et dans les premiers postes de la compagnie de la Baie d'Hudson.

La retraite ecclésiastique du diocèse des Trois-Rivières a commencé lundi à Nicolet. C'est M. l'abbé Collin, de la maison St. Sulpice, qui en est le prédicateur.

Par décret Mgr. de Bonnechose, cardinal-archevêque de Rouen, est promu au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur.

Sont promus également :

Au grade d'officier—Mgr. de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges; Mgr. Bélaïval, évêque de Pamiers.

Au grade de chevalier—Mgr. Foulou, évêque de Nancy; Mgr. Hacquard, évêque de la Rochelle; Mgr. Thomas, évêque de la Rochelle, et 17 vicaires généraux, chanoines et curés

Le *Golos* de Saint-Petersbourg du 24 août publie l'extrait suivant de l'ukase impérial adressé au Sénat dirigeant, à la date du 15/27 juillet :

« Reconnaissant qu'il est utile de supprimer le diocèse catholique romain de Minsk, nous relevons gracieusement Mgr. Woitkiewicz des fonctions d'évêque de ce diocèse, et nous ordonnons que les églises appartenant au diocèse de Minsk soient réunies à celui de Wilna. »

Notes Locales

PRIS PAR LA POLICE.—La police a fait son entrée avant hier dans l'une des plus dégradantes maisons de prostitution, au coin des rues Grant et Water, et y a arrêté quatre hommes et trois femmes, du dernier étage social, qui s'y battaient sous l'effet de l'ivresse. Ces malheureux se jetaient des pierres et de la vaisselle, c'était hideux à voir. Et ce n'est que la répétition des scènes qui se passent tous les semaines dans ce misérable bouge.

NOMS FABRIQUÉS.—Certains vagabonds dont les actes vont se consigner dans les archives de la cour de police, empruntent, paraît-il, les noms d'hommes respectables lorsqu'on leur demande le leur. Il arrive ainsi fréquemment des cas extrêmement fâcheux pour ces citoyens qui se trouvent par ce fait traduits au ban de l'opinion. Quelque bon exemple ne serait pas de trop pour que cette détestable pratique ait terme.

HABEAS CORPUS REFUSÉ.—Dans l'affaire de Aikins alias Curtis, le Juge a refusé l'émanation d'un bref d'habeas corpus.

PIQUE-NIQUE.—Les pompiers de cette ville donneront un grand pique-nique, le 8 de septembre. Des invitations seront envoyées à tous les pompiers du Canada. Il y aura comme d'habitude un programme de jeux et une médaille d'argent sera décernée au pompier qui aura la jambe la plus lestée à la course. Nous espérons que le public encouragera ce pique-nique de nos braves pompiers : ils le méritent.

BOIS.—Le bois de chauffage continue d'arriver en grande quantité. L'érable se vend sur les quais de 5 à \$6.00 suivant la mesure du bouleau de \$4.00 à \$5.00; le bois mêlé de \$4.25 à \$5.26 et l'épinette rouge de \$3.40 à \$4.00.

LE PORT.—L'activité y est très grande. Les travaux du chargement et du déchargement se font avec célérité. Le nombre des vaisseaux dans le port est considérable.

DÉPART D'UN ARTISTE.—Les amis et les admirateurs de M. Torrington apprendront avec regret son départ pour Boston, où il est nommé organiste de l'Eglise King. La société musicale des amateurs se propose de donner un grand concert d'adieu à son bénéfice qui aura lieu prochainement.

EMPOISONNEMENT SUPPOSÉ.—Dimanche matin vers dix heures on a trouvé mort dans l'étable de M. Rivard, 254 rue Craig, M. Joseph Grey, journalier, qui résidait au No. 209, rue St. Constant.

Le coroner a institué une enquête hier sur le corps du défunt, laquelle a été ajournée jusqu'à ce matin afin qu'on ait le rapport du Dr. Rottot qui a fait l'examen *post mortem* du corps.

D'après ce qui a pu transpirer encore sur cette mort subite, il appert que le défunt qui tenait maison avait chez lui un pensionnaire du nom de Poulin. Ce dernier souffrait de quelque maladie et il prenait de petites doses de morfine dans du whiskey; la bouteille qui le contenait était placée sous son oreiller. Comme le nommé Poulin était absent lundi matin, Grey se rendit à sa chambre avec l'intention de jouer un tour à son pensionnaire en ingurgitant ce qu'il croyait être une dose réconfortante d'eau-de-vie. Mais il se donna la mort le malheureux.

Aussi peu de temps après il déjeuna, puis il sortit pour se rendre aux étables de M. Rivard. On suppose qu'il commença à ressentir l'effet fatal de la morfine avant d'arriver aux étables où il tomba mort.

L'enquête dira si telles sont les véritables circonstances de cette étrange mort.

VERDICT.—Le rapport de l'enquête du coroner dans l'affaire du Guy, est que celui-ci s'est donné la mort en avalant accidentellement une dose de morfine.

BAZAR A L'HOSPICE ST. JOSEPH.—Ce Bazar, qui vient de finir a surpassé tous ceux qui l'ont précédé dans la même enceinte depuis quelques années.

Tout était abondant, varié, délicat, de bon goût. Les yeux n'avaient qu'à regarder pour que les cœurs fussent pris et pour que les bourses fussent complices. Jamais les religieuses de cet intéressant établissement ne virent un élan plus spontané, un mouvement plus unanime, un concours plus chaleureux, une sympathie plus agissante et plus dévouée. Aussi, est-ce avec un cœur plein de joie et de reconnaissance qu'elles remercient aujourd'hui toutes les personnes qui ont contribué à ce Bazar et particulièrement les Dames de Charité qui en ont été l'âme; les messieurs qui ont rapporté des listes si bien remplies et le public bienveillant qui a si généreusement donné pour cette œuvre.

Elles prieront tous les jours avec leurs petits orphelins pour que le Ciel ne laisse pas sans récompense l'aumône que ces personnes charitables ont faite, les unes de leur abondance, les autres de leur pauvreté même, au Dieu des pauvres et des abandonnés :

« Toutes les fois que vous avez vêtu un de ces petits, c'est moi-même que vous avez vêtu. » Math. 25.

Nouvelles de l'Intérieur.

VOL A UNE BANQUE.—On s'est aperçu qu'une autre somme de \$1,000 avait été enlevée des caisses de la *Royal Canadian Bank*. On suppose, non sans raison, que le vol a dû être commis par quelqu'un ayant des rapports immédiats avec l'administration de la Banque.

ENQUÊTE.—Mercredi, le 24 août, le Dr. J. A. Mignault, coroner pour le district de Terrebonne, a tenu une enquête sur le corps d'un jeune homme, noyé en se baignant dans la petite rivière de l'Achigan, à Ste. Sophie (New Glasgow). Le jury rendit un verdict de mort accidentelle.

ENQUÊTE.—H. R. Blanchard, Ecr., coroner de ce district a tenu à St. Dominique le 23 août courant, une enquête sur le corps de John O'Boyle, père, âgé de 78 ans. Le défunt était sur une charge de foin, près de la ligne du chemin de fer du Grand Tronc, lorsque des employés venant de St. Liboire dans un *hand car* firent peur au cheval. Le dit John O'Boyle fut précipité en bas du voyage le foin et trouva la mort dans sa chute. Il a été constaté d'après le rapport du Dr. Turcotte, qui avait accompagné le coroner, que le défunt était mort par suites des fractures des vertèbres du cou. Le verdict fut rendu en conséquence. — *Courrier de St. Hyacinthe*.

LA FUITE DE BELLEAU.—Cette fois il est bien vrai que Bis Belleau a passé la frontière et qu'il est à l'abri de la justice. Jusqu'à une dizaine de jours passés, il est demeuré à Québec, protégé par d'adroits et hardis complices, dont les noms mériteraient de figurer à côté du sien, se dérobant sans cesse par d'adroits stratagèmes aux recherches de la police, toujours à deux doigts de s'emparer de lui. Il y aurait un petit roman, dans le genre des récits d'Emile Gaboriau, à écrire sur l'existence de Belleau depuis près d'un mois; les épisodes étranges ou piquants n'y manqueraient pas.

Mais il faut que tout finisse et les complices de Belleau jugèrent qu'il était temps de mettre en sûreté leur camarade. Ils s'avisèrent d'une ruse fort ingénieuse comme on va le voir. Une goélette appareillait en ce moment pour la Rivière du Loup; l'un d'eux alla trouver le capitaine, lui dit qu'il désirait envoyer dans sa famille à la Rivière du Loup un de ses amis trop malade pour supporter le voyage par chemin de fer, et lui demanda de le prendre à son bord. Moyennant finances, ce fut marche conclu.

Le lendemain matin, on mit Belleau dans un coffre d'habitant et deux de ses amis, choisis parmi les moins connus de la police, se firent conduire au port et engagèrent une chaloupe pour aller rejoindre la goélette dans la rade. Une fois un peu loin de terre, on sortit Belleau du coffre où dans l'espoir d'une prompte délivrance, il se trouvait encore plus à l'aise qu'en prison.

Avant d'arriver à la goélette, Belleau se mit sur un grabat, simulant de son mieux le malade. Naturellement il n'a pas traversé les épreuves de ces derniers temps sans en ressentir le contre-coup, et cela l'aiderait à prendre un air abattu. Il était pâle, défait, gémissant à chaque pas, lorsqu'on le transporta de la chaloupe à la goélette. Il fit vraiment pitié au capitaine.

—Voilà un homme bien malade, dit à demi-voix ce sensible marin, et ce sera miracle s'il ne rend pas le dernier soupir en route.

Belleau, qui l'entendit, ne put réprimer un léger soupir; puis il se mit à gémir comme de plus belle. C'était à fendre l'âme.

Le capitaine, prévoyant sa fin prochaine, fit quelques questions aux deux compagnons:

—Est-ce un canadien? laissera-t-il beaucoup d'enfants? Ça s'attrape-t-il son mal...etc.

Ce n'était pas le moment de causer, on hâta le départ.

Le voyage fit du bien au malade; à la grande surprise du capitaine, il put même se lever sur son grabat et tromper une croute dans un verre de whisky.

On arriva à la Rivière-du-Loup à la bruyante: le mieux avait continué, le malade

avait pris des forces, à tel point qu'il put descendre à terre seul, sans le secours de personne.

Avec ce dévouement qui n'abandonne jamais la femme, même lorsqu'elle est déchuë, la maîtresse de Belleau avait voulu préparer elle-même le lésage. Elle lui avait composé un costume d'habitant, peut-être un peu trop coquet.

Rien y manquait, seulement on voyait trop que le flux cultivateur n'avait pas travaillé bien souvent avec cet habillement-là.

Ne perdant pas son temps, Belleau se mit en frais de gagner la frontière; mais ne connaissant pas bien le pays, il prit, paraît-il, le chemin le plus long.

Cependant la police rien qu'à l'air des amis de Belleau avait conçu des soupçons et avait fini par savoir que le fugitif devait être à la Rivière-du-Loup. On lança quelques hommes à sa poursuite et c'est ce qui nous faisait annoncer l'autre jour qu'on était sur ses traces.

Arrivé à la Rivière-du-Loup, on apprit que Belleau avait été vu la veille à St. Ephiphane successivement par deux individus qui disaient l'avoir parfaitement reconnu. Les gens de police se remirent en route, mais uniquement pour l'acquies de leur conscience; car ils ne tardèrent pas à apprendre que Belleau avait passé à la frontière.

C'est là fin de l'odyssée de Belleau, qui va prendre la suite de ses affaires aux États-Unis. — *Événement*.

LES FOINS.—Les foins sont en partie terminés. La récolte a été abondante et s'est engrangée heureusement. Nous regrettons, d'un autre côté, d'apprendre que les patates promettent peu cette année et qu'elles pourrissent en plusieurs endroits. — *L'Union des Cantons de l'Est*.

NOYÉ.—Le 23 août courant, H. R. Blanchard, Ecr., coroner de ce district, a tenu à Marieville une enquête sur le corps de Odilon Leduc, âgé de 10 ans, enfant de M. Damase Leduc. Il appert, d'après les témoignages que le dit Odilon Leduc serait parti en compagnie de plusieurs petits amis, vendredi matin, le 20 août courant, et se serait noyé en se baignant dans la grande décharge du ruisseau Barré, en la paroisse de Ste. Marie. Le corps du défunt a été retrouvé le 22 août. Verdict du jury: «Noyé accidentellement.» — *Idem*.

INDICE D'INFANTICIDE.—Mercredi soir, M. le coroner Guilmet fut informé qu'un enfant nouveau-né avait été trouvé dans la rivière Batiscau, vis-à-vis St. Tite, avec une corde au cou à laquelle était attachée une hache. On soupçonne qu'il a pu commettre un crime aussi abominable, mais on n'a encore rien de certain. — *Constitutionnel*.

LYNX.—Vendredi matin vers huit heures, les hommes de la brigade du feu, rue Ste Ursule ont vu passer dans la ruelle qui coupe cette rue, un lynx qui paraissait se diriger vers le jardin des Ursulines. Ils se mirent à sa poursuite, et comme l'animal faisait un bond pour franchir la clôture, il fut atteint et abattu par une pierre qu'un des hommes lui lança et on l'amena blessé à la station. — *Le Canadien*.

ÉCRASÉ PAR LES CHARS.—Lundi soir au moment où Joseph Lamarche de cette ville, était occupé à accrocher le convoi qui part à six heures et demie de St. Albans pour Montréal, il s'est fait écraser le talon du pied gauche par une roue des chars. Il fut immédiatement transporté au St. Albans House, où le Dr. Clarke lui donna les premiers soins.

Malgré ses blessures, Lamarche put se rendre à St. Jean mardi soir.

Le Dr. Wright, chargé de son soin, espère pouvoir le guérir dans quelques semaines. — *Franco-Canadien*.

BRULÉ.—Lundi après-midi, un enfant de M. Courville, du village St. Augustin, s'est brûlé à mort. Il se rendit à l'étable et il mit le feu avec des allumettes dans la paille avec toute l'ignorance du danger qu'ont les enfants à cet âge, — il n'avait que quatre ans. Il fut bientôt enveloppé dans les flammes et il était tout calciné lorsqu'on retira son corps inanimé.

BUREAU DE TÉLÉGRAPHE.—La Compagnie télégraphique de Montréal a ouvert un nouveau bureau à la Pointe Gatineau, près d'Ottawa. Le tarif est de 25 centins.

NOYÉ.—On nous écrit de Ste. Anne du Bout de l'Île:

Un homme du nom de Benjamin Latour dit Mathias s'est noyé lundi à 1½ heure, en traversant à l'Île Perrot. Il était en boisson. Il s'était embarqué avec sa femme ici pour traverser. Rendu près de l'Île et trouvant que le bateau n'allait pas assez vite, il se déshabilla malgré les instances de sa femme, ne garda que ses caleçons et dit qu'il se rendrait plus vite à la nage. Il est revenu trois fois sur l'eau, puis on ne l'a plus revu. A 5½ heures on ne l'avait pas encore retrouvé.

BILLARD.—Le célèbre champion des joueurs de billard, M. Jos. Dion, des Montréal, est actuellement à St. Jean. Il vient visiter les Provinces maritimes pour établir des chambres de billard, dit le *Télégraph*. Il a joué quelques parties à St. Jean. — *Moniteur Acadien*.

ARRESTATIONS.—Mercredi dernier on a arrêté, près de la rivière Godfroy, quatre ou cinq personnes les unes pour vagabondage, les autres pour concubinage. — *Constitutionnel*.

ACTE DE COURAGE.—On nous rapporte un acte de courage remarquable, arrive dans le haut de l'Outaouais, à la Roche Capitaine. Un lot de billots, resserrés entre le rivage et cette roche avait formé une digue que rien ne pouvait ébranler et le flottage était ainsi intercepté. Il y avait là une soixantaine d'hommes de chantiers regardant l'amas continu des billots sans pouvoir y remédier. Soudain trois jeunes gens s'élançant au risque de leurs jours vers l'obstacle. L'enlèvement d'un seul billot pouvait précipiter cette masse en avant et les entraîner dans l'abîme, grâce à leur sang froid et à leur adresse, ils réussirent néanmoins à défaire la digue. C'étaient les trois frères Guilbeault et qui s'étaient déjà fait une grande réputation de hardiesse et d'agilité parmi leurs compagnons.

Leurs noms sont John, Evangeline et André.

DOUBLE INFANTICIDE.—Il y a eu deux meurtres à St. Tite au lieu d'un ainsi que nous l'avons annoncé. Les deux filles de M. Hubert Thiffault, nommées Adeline et Albina ont mis dernièrement au monde deux enfants du sexe féminin, qui ont été ensuite étranglés. L'un a été jeté à la rivière avec une pierre au cou et on a trouvé le corps de l'autre enterré sur le bord de la rivière des Envies.

Lors de l'enquête qui a été instituée dit le *Constitutionnel*:

Le Dr. Dufresne dans son témoignage dit que le dernier enfant est bien conformé et portait tous les signes de viabilité, mais qu'il a sur le cou une tache bleue et noire qui semble faite par le nœud d'une corde. Il est certain que l'enfant a respiré, mais il est probable qu'il n'a pas vécu longtemps.

Après avoir entendu plusieurs autres témoins, les jurés ont rendu contre Adeline Thiffault, mère de l'enfant trouvé enterré, et contre Albina Thiffault, sa sœur, un verdict de meurtre avec préméditation. Mais, qu'on le remarque bien, le verdict ne porte que sur la mort de ce dernier enfant.

Les deux prévenues ont été arrêtées et elles sont confinées dans la prison de Trois-Rivières. Elles toutes deux à peine sorties de l'adolescence; l'une a dix-sept et l'autre dix-huit, croyons-nous. Elles n'ont point cette figure hideuse que portent ordinairement les filles tombées dans la dégradation. On est sur la trace, paraît-il, de l'homme qui les a entraînés toutes deux sur la pente du crime. Ce procès qui prendra probablement place parmi les causes célèbres, viendra au prochain terme de la cour criminelle, en septembre.

Nous avons eu des meurtres et quelques assassinats, mais des crimes aussi infâmes que ceux-ci—si réellement crimes il y a, car nous ne voulons pas dévaner l'arrêt de la justice—des crimes aussi infâmes étaient inconnus dans notre district.

La Vie Pratique.

LA CONSERVATION DU BEURRE.— Divers moyens sont employés pour conserver le beurre. Dans les pays chauds, on le fait fondre sur un feu doux, en ayant soin d'enlever les écumes au fur et à mesure qu'elles se forment. Préparé de cette façon, le beurre résiste parfaitement à l'action de l'air et se conserve même pendant deux ans.

En Angleterre, on procède généralement de la manière suivante :

On prend une partie de sucre, une partie de salpêtre et deux parties de bon sel ordinaire ; on réduit ces substances en poudre et on les mélange bien ; on prend 60 grammes pour chaque kilogramme de beurre, on l'incorpore dans la masse, on le met dans le vase préparé en ayant soin de le pétrir bien ferme de manière qu'il ne reste aucun vide ; on le recouvre ensuite d'un linge fin, propre et sec, coupé sur le diamètre intérieure du vase, et d'un second trempé dans le beurre fondu. Pour fermer tout passage à l'air, on coule du beurre fondu le long des joints.

Le beurre ainsi salé peut se garder pendant plusieurs années, il supporte les longs voyages, mais il faut un mois pour que la préparation se trouve dans des conditions tout à fait satisfaisantes.

Le beurre doit, autant que possible, être soumis à cette opération pendant qu'il est encore frais.

Si on achète le beurre, il faut à son arrivée le laver avec soin ; on le partage ensuite par gâteaux que l'on étend et que l'on roule tour à tour, on les saupoudre de sel bien sec, à raison de 60 grammes par kilogramme de beurre.

Les pots de grès sont préférables aux vases en bois ; on les lave bien à l'eau bouillante avant de s'en servir.

Lorsque le beurre est salé, on place au fond du pot un verre de cognac ou quelques feuilles de laurier, puis des couches successives jusqu'à 5 centimètres des bords du vase.

Lorsque le beurre doit être transporté de suite, on égalise la surface du beurre et on la recouvre d'une couche de sel de 2 à 3 centimètres d'épaisseur. S'il reste pendant quelque temps dans la ferme, ce qui vaut beaucoup mieux, on couvre la masse de beurre de saumure ou solution de sel dans une eau très-pure, on enlève la saumure au bout de 5 ou 8 jours, on presse et on foule de nouveau le beurre qui a diminué de volume, puis on remplit le vase avec une forte saumure. Lorsqu'on veut transporter le beurre salé, on décaute la saumure et on y substitue une couche de gros sel tenu entre des linges secs. Arrivé à destination, on rétablit la saumure.

Le beurre enfermé dans des tonneaux prend un goût rance que l'on peut prévenir en ayant la précaution d'expulser l'acide propre au bois neuf ; dans ce but, on remplit les tonneaux à différentes reprises d'eau bouillante qu'on y laisse refroidir ; on frotte ensuite intérieurement ces tonneaux avec du sel marin et, lorsqu'ils sont parfaitement secs, on coule intérieurement un peu de beurre fondu dans les rainures des douves, de manière à rendre la surface parfaitement unie.

Le plus souvent les habitants des campagnes ne tirent pas de leur beurre le parti le plus avantageux. Ces beurres sont mal lavés, mal préparés, ils se détériorent et perdent une grande partie de leur valeur.

COMMENT ON AVALE DE TRAVERS.—Personne n'ignore que si l'on avale de travers, on éprouve des quintes de toux convulsive et même des vomiturations pénibles, très-difficiles à maîtriser, et dont tout le monde est tributaire.

Mais peu de personnes se rendent compte de la *déglutition déviée*.

En effet, et je le remarque tout d'abord, la locution elle-même de *déglutition déviée* est absolument inexacte. Il ne s'agit pas, comme on va le voir, d'une déglutition, mais d'une inspiration : ce n'est pas la déglutition qui est déviée ou mal faite, c'est le corps dégluti ou l'aliment, solide ou liquide, qui est distrait ou dé-

tourné de sa voie normale par un agent étranger à l'acte de la déglutition, et cet agent, c'est le courant d'air produit au travers du larynx par le mouvement inspiratoire.

En d'autres termes, la déglutition se fait toujours de la même manière, et ses mouvements ne sont jamais déviés de leur rythme normal ; c'est l'intervention intempestive de la respiration (et, dans la respiration, de l'inspiration) qui produit seule l'accident. Enfin, ce ne sont pas les organes de la déglutition, ce sont uniquement ceux de la respiration qui sont en cause.

La circonstance la plus favorable à la production de la déglutition de travers, c'est, nul ne l'ignore, la conversation durant le repas. C'est le plus habituellement quand on parle avec animation, la bouche pleine, que l'on s'expose à avaler de travers. Que se passe-t-il alors ?

L'exercice de la parole se fait au milieu d'expirations plus ou moins profondes qui vident la poitrine de l'air qu'elle peut contenir. De là, la nécessité d'inspirations ordinairement inconscientes ou automatiques et d'autant plus impérieuses que la conversation est plus animée, c'est-à-dire que la poitrine se vide d'air à un plus haut degré. Or, ces inspirations maintiennent la glotte ouverte et appliquent la face linguale de l'épiglotte sur la langue : et plus elles sont puissantes, plus aussi s'ouvre le larynx (ceci est très-important).

Une de ces inspirations peut s'effectuer au moment même où la bouchée alimentaire préparée par la mastication et réunie en masse pulpeuse autour de l'épiglotte redressée, qu'elle tend à dépasser dans tous les sens de son bord libre est sur le point d'être avalée. Si le mouvement de déglutition se fait assez vite pour précéder cette inspiration intempestive, aucun phénomène n'a lieu. Si, au contraire, cette inspiration précède la déglutition et surtout si elle surprend le bol alimentaire dans son passage par-dessus l'épiglotte, il peut se faire qu'une parcelle, petite ou grosse, de ce bol alimentaire soit entraînée par le courant d'air inspiré, qu'elle soit ainsi déviée vers l'intérieur du larynx largement ouvert, et qu'elle arrive à toucher cette partie du rebord des ligaments vocaux qui circonscrit la glotte et que tapisse la muqueuse vocale proprement dite. A cet instant toujours très-court, la sensation perçue provoque l'action réflexe et la toux et les vomiturations se produisent.

On dit alors que l'on a *avalé de travers* ; il serait scientifique de dire que l'on a *respiré mal à propos*. Mais la succession du mouvement inspirateur et de la déglutition se fait si rapidement qu'il est difficile de les distinguer l'un de l'autre sans un examen attentif ; et l'on comprend que les personnes peu familières aux études physiologiques et laryngoscopiques aient plutôt rapporté l'accident à la déglutition ; car on avale en réalité en même temps que l'on respire, et l'on n'a réellement conscience que de la déglutition. De là, les locutions vulgaires : avaler de travers ; déglutition déviée.

DANGER DU LAIT FROID.—On a la mauvaise habitude, en province, de manger le lait froid pendant l'été, afin de se rafraîchir. C'est un grand tort, parce qu'en le faisant, on s'expose témérairement à de funestes accidents. Voici deux faits graves entre mille autres, qui prouvent ce que nous avançons :

Une personne que nous avons parfaitement connue mangea un jour, pendant l'été, du lait caillé pour se rafraîchir ; elle fut saisie à l'instant par un froid tellement glacial qu'elle fut atteinte d'une espèce de paralysie de tous ses membres et qu'on eut beaucoup de peine à la rappeler à la vie.

Une jeune paysanne, forte et vigoureuse, ayant le corps échauffé par le travail de la fenaison, en rentrant à son domicile but coup sur coup, deux tasses de lait froid, afin de se rafraîchir. Elle fut aussitôt atteinte de coliques atroces, et en proie à une prostration physique et morale des plus intenses. Le médecin qu'on appela auprès d'elle la condamna ; et en effet, onze heures après l'ingestion du lait elle rendit le dernier soupir.

Le docteur fit l'autopsie de son corps, et vit que la partie où se trouvait le lait était déjà gangrenée. Ceci est facile à comprendre ; en effet, le froid glacial du lait ayant paralysé la circulation du sang la gangrène se déclara aussitôt.

Mettez du lait caillé et froid sur les racines d'un arbre, il périra infailliblement : c'est un fait constaté par les expériences qu'on a faites. On ne doit donc jamais manger du lait froid, surtout lorsque le corps est en sueur.

DANGERS DES BOISSONS GLACÉES.—Un jour de la semaine dernière vers quatre heures du soir, par la chaleur que vous savez, je passais sur le boulevard des Italiens, lorsque mon attention fut attirée par un grand rassemblement qui se formait devant un café autour d'un homme d'une quarantaine d'années, assis sur une chaise, et que plusieurs personnes soutenaient et empêchaient de tomber. En effet, cet homme pâle et défilé avait de la contraction aux mâchoires et des soubresauts violents dans les membres.

La foule, comme il arrive toujours en pareille circonstance, se livrait à toutes sortes de commentaires.

Nous nous approchâmes, et il nous fut très-facile de constater que le malade était en proie à des accidents qui ne sont pas très-rare pendant les grandes chaleurs et que la science explique parfaitement. Il avait avalé coup sur coup, étant en sueur, les trois quarts d'une carafe d'eau frappée mélangée à du sirop de groseilles. Il avait été comme foudroyé, et sa vie était en danger.

Pour prévenir, et dans tous les cas, atténuer les effets produits dans l'organisme par les boissons glacées, M. le docteur Decaisne résume ainsi les préceptes de la science :

1^o Ajouter à l'eau quelque substance étrangère, ou au moins de sucre et un peu de vin ;
2^o Boire à petites gorgées et conserver le plus longtemps possible le liquide dans la bouche avant de l'introduire dans l'estomac ;

3^o Faire précéder la boisson froide d'un aliment solide, fût-il en très-petite quantité, tel que pain, biscuit, chocolat, etc. ;

4^o Dans les bals et les réunions, il est préférable, lorsqu'on est échauffé, de faire usage de thé léger, de punch et d'une boisson chaude quelconque ;

5^o Dans les cas où l'on brave les inconvénients qui y sont attachés et où l'on veut faire usage de liquides glacés, les sorbets au rhum, légèrement stimulants, ont moins d'inconvénients que les glaces à la crème et surtout que les glaces aux fruits ;

6^o Les accidents divers et nombreux qui peuvent succéder immédiatement à l'ingestion d'un liquide glacé, cèdent quelquefois rapidement à l'emploi d'une boisson chaude ; dans les réunions, le thé, le punch, contrebalencent souvent les effets fâcheux des glaces.

NAISSANCE.

—En cette ville, le 26 août dernier, la Dame de L. Bédard, Ecuyer, N. P., un fils.

—En cette ville, le 27 août dernier, la Dame de M. O. A. Barrette, une fille.

MARIAGE.

—En cette ville, à l'église Notre-Dame, le 25 du mois dernier, par le Rev. J. Aoustin, Louis A. Drapeau, Ecr., de Terrebonne, à Delle M. L. A. Déroche, de cette ville.

—A Varennes, le 23 d'août, par le Révérend M. Faillon, M. Adolphe Mongeau, de la paroisse de Henderson, Etats-Unis, à Demoiselle Marceline Jodoin, de Varennes.

DECES.

—A St. Jacques l'Achigan, le 26 d'août, à l'âge de 1 an moins un jour, Marie-Amélie-Estelle, enfant du Dr. Genand.

—A la résidence de M. Hiram Duclos, Côte-des-Neiges, le 28 d'août, à l'âge de 24 ans, 9 mois et 2 jours, M. Guillaume-Henri Herbert, Typographe, fils de M. Joseph Hébert, de cette ville.

—En cette ville, le 28 août, Elouard Thomas, fils aîné de John Drugon, épiciier, âgé de un an, 8 mois et 18 jours.

FEUILLETON.

LE FILS DU BATTEUR D'OR

—0—
SECONDE PARTIE.

(SUITE.)

VI.

Le roi parut surpris de voir le nouveau marquis d'Ancre, devenir beaucoup moins inquiet, lorsqu'il eut précisé le sujet de ses reproches. Il prit donc un air encore plus grave et continua d'une voix assez ferme :

—Monsieur, je vous laisse diriger le royaume à votre gré. Tous réglez les désirs, les affections et les haines de ma mère. Moi, je suis trop jeune et trop maladif pour conduire les grosses affaires que nous avons sur les bras. Je ne me mêle de rien. Mais, de mon côté, je tiens à ne pas être dérangé dans mes affections...—Sire, qui donc oserais...—Vous le saurez tout à l'heure. Ne m'interrompez pas. J'ai peu d'amis autour de moi. Ce sont ceux qui m'ont été donnés par vous. Quand j'aurai nommé Albert, qui est aussi enfant que son maître, ce pauvre Pluvinel qui m'apprend à monter à cheval, et de Préaux, qui m'en eigne les belles-lettres, la liste sera close. Ah ! j'oubliais ce brave Vitry, mon capitaine des gardes...—Un brutal, sire, !...—Peut être, mais un fidèle compagnon de mon père. Et puis, il fait des armes avec moi. Il est très-adroit...—Au pistolet, surtout, sire, car on m'a rapporté qu'il s'exerçait souvent sur des poupées de plâtre à ma ressemblance.—Bah ! vous lui en voulez, monsieur Conchine, comme disent nos bourgeois de Paris, parce qu'il avait conseillé à mon père de vous renvoyer en Italie. Et bien, ma mère n'a pas voulu se séparer de vous, marquis, et moi, je ne voudrais pas me séparer de Vitry. Mais laissons Vitry tranquille et revenons à mes griefs.

—J'en suis encore à deviner ce que Votre Majesté peut avoir à me reprocher au sujet de mademoiselle de Thornstein, dit Concini en secouant sa chevelure parfumée avec une parfaite sérénité.—Ainsi vous ne voulez pas vous confesser, reprit le roi un peu dépité, regardant tour à tour avec des yeux vagues le page Olivier et son Ordinaire, comme s'il cherchait une préface à ses plaintes. Vous ne m'aidez pas. Il faut que je vous arrache les aveux du gosier comme un questionnaire.—Mais, sire, que voulez vous me faire avouer ? s'écria le florentin avec un geste d'impatience, car son orgueil était froissé de subir une sorte d'interrogatoire devant des témoins qui, malgré leur masque impassible, jouissaient peut être en secret de son humiliation. Jusqu'alors il avait été habitué à voir le jeune roi trembler pour ainsi dire devant lui.—Vous avez une voix très sonore, monsieur, observa Louis XIII sans s'émouvoir.

Concini ne répondit rien. Après une pause, le roi poursuivit :

—Madame de Thornstein était une des lectrices de la reine ma mère, monsieur. Ses vertus et sa piété commandaient le respect. Cette pauvre dame est d'une santé chétive, et quand elle ne pouvait faire son service, sa fille la remplaçait. C'est une douce et innocente enfant que mademoiselle Christine de Thornstein monsieur. Elle est belle comme les anges et, comme eux, elle ignore sa beauté. Elle est simple et pieuse. Elle ne ressemble pas à ces femmes effron-

tées qui font scandale à la cour par leur toilette galante et leurs mœurs équivoques. Quand ses yeux se sont baissés sur son livre d'Heures, ils ne se relèvent pas pour chercher les coillades de nos jeunes seigneurs en quête d'intrigues nouvelles. Aussi moi, qui ai horreur de toutes ces belles dames si hardies, j'étais heureux de causer avec mademoiselle de Thornstein ; elle ne m'embarassait pas, elle ne m'intimidait pas ; je restais près d'elle, sans trouble, à l'entendre lire les prières des saints livres ou quelques vers de Ronsard, qui semblaient devenir plus harmonieux et plus doux en passant par ses lèvres ; je croyais alors ne les avoir jamais lus. J'oubliais mes ennuis, mes souffrances, mes insomnies pendant ces heures de félicité. Eh bien monsieur, un loisir si pur m'a été envié et ravi par vous ?

—Par moi, sire, ! s'écria Concini, feignant la plus profonde surprise ; mais on vous aura trompé. Quelque infâme délateur aura abusé de votre crédulité !

Le roi l'interrompit, le feu de l'indignation dans les yeux.

—N'est-ce pas vous, monsieur le marquis d'Ancre, qui un jour, pendant qu'elle attendait dans le cabinet de la reine, son livre d'Heures à la main, l'avez surprise et épouvantée par votre brusque apparition ? Ne lui avez vous pas alors fait étalage de l'amour soudain qui vous enflammait, et comme elle restait muette à vos aveux brûlants, comme elle continuait à pencher son candide visage sur le livre d'Heures, pour cacher sa rougeur et sa confusion, n'avez vous pas arraché sans pitié de ses mains ce livre qui était sa seule arme, sa seule défense, ce livre devant lequel un huguenot même se serait arrêté avec respect ? Et qui sait jusqu'à quelle violence vous auriez poussé l'outrage, si l'arrivée de madame Marie n'avait paralysé votre audace ?

Le roi s'était animé dans son récit, et une rougeur fébrile colorait ses pommettes maigres.

Cependant Concini, transporté de colère, frappait le sol du pied : — Quel est mon accusateur, sire ? quel est l'espion à langue venimeuse qui m'a si indignement calomnié ?

Et ses regards fiers, méprisants, furieux, menaçaient Albert de Luynes, dont la contenance assurée semblait le braver.

—N'est-ce pas vous, monsieur le gouverneur de Péronne, Roye et Montdidier, qui vous êtes tenu un matin debout contre le benêt de notre chapelle, jusqu'à ce que mademoiselle Christine de Thornstein eût paru accompagnant sa mère ? Et nierez vous qu'au moment où elle trempa ses doigts dans l'eau bénite, vous ayez osé les serrer et les retenir dans les vôtres, sans respect pour la sainteté du lieu. Puis, tandis que ses yeux suppliants vous imploraient, n'êtes vous pas le courage de lui glisser un billet doux par lequel vous sollicitiez une entrevue secrète ?

Le Florentin, de plus en plus irrité, tor-dait de ses mains tremblantes les rebords de son fauteuil :

—Celui qui m'accuse de ce sacrilège en a menti par sa gorge, sire. Qu'il prenne garde à lui ! Je me vengerai, et le poids de ma colère l'écrasera. Son nom ? Majesté, son nom ?

—Vous le saurez tout à l'heure, monsieur, et il profitera sans doute de votre conseil ! dit Louis XIII avec une dignité qui fit impression sur le favori, dont les yeux ne quittaient plus Albert de Luynes.—Je ne suis pas un gibier si facile à prendre pour les dresseurs de pies-grièches, murmura-t-il sourdement.—Vous enviez sans doute, monsieur, la terrible renommée de votre ami et dévoué serviteur le marquis de Langallerie, que mon père avait surnommé le Chasseur d'hommes, et auquel vous avez confié le gouvernement d'une forteresse !—

Sire, le calomniateur qui vous a si bien instruit, s'écria Concini exaspéré, a-t-il encore inventé quelque autre criminelle folie sur mon compte ? Achevez la litanie, pendant que je suis d'humeur à l'écouter.—Vous persistez donc, mon-sieur, à déclarer que ces rapports sont entachés de fausseté ? demanda le roi.—Je le jure ! dit le Florentin. — Il est donc faux aussi que mademoiselle Christine de Thornstein se soit rendue à l'entrevue que vous exigiez si impérieusement, et qu'en la voyant escortée de sa mère, vous ayez perdu la tête au point de vouloir l'enlever, monsieur le premier gentilhomme de la chambre. En effet ce rapt serait tout au plus digne du marquis de Langallerie. N'a-t-on pas ajouté cependant qu'elle vous avait menacé de se jeter aux pieds de madame Léonora Galligani, votre femme, et qu'alors vous avez tenté d'étouffer ses cris en la bâillonnant avec votre écharpe orange. Mais au même instant un homme qui déguisait sa voix et dont le visage était couvert d'un loup de velours noir, accourut à l'aide des dames de Thornstein et vous chargea vigoureusement. Vous essayâtes d'effrayer ce chevalier errant en lui jetant votre nom comme une menace, mais ce fut en vain. Il vous força de dégainer et à rompre jusqu'au pied de la grosse Tour de Nesle. Là, votre pied aurait trébuché contre une pierre et vous seriez tombé. Quand vous vous êtes relevé tout meurtri, votre adversaire avait disparu ; mais, pour comble de disgrâce, la belle s'était envolée par le même chemin. Vous voyez que je suis instruit des moindres détails.

Concini es-aya de rire : — En vérité, sire, cette héroïque comédie est des plus amusantes, et le petit Malherbe pourrait décerner une ode à cet invraisemblable champion des dames qui sont affligées d'un persécuteur aussi maladroit que votre premier gentilhomme ?

—Péché avoué est à moitié pardonné, monsieur. Vous avez tort de persister à nier le vôtre.

Le Florentin sourit dédaigneusement : — Que le témoin de mes crimes m'accuse en face et je le confondrai, sire !

Le jeune roi, troublé de cet excès d'impudence, baissa les yeux devant le regard audacieux de Concini. Celui-ci crut alors avoir remporté la victoire et ne plus devoir garder de ménagements avec l'esclave révolté qui venait de lui causer une si cruelle inquiétude.

—Votre majesté s'aperçoit enfin qu'elle a été indignement trompée, reprit-il. Des envieux qui voudraient me renverser pour monter où je suis étaient donc parvenus à éclabousser d'un peu de boue ma bonne réputation de loyauté. Je veille à votre place, sire, et le fardeau des affaires est assez lourd pour ne pas me laisser le temps de m'évaporer en galanteries. Désormais vous ne prêterez plus une oreille si facile à mes ennemis ; ils seront moins empressés à inventer de gros mensonges à mon détriment quand ils n'y seront plus encouragés. Un roi doit donner l'exemple du respect envers ses ministres et serviteurs. S'il leur jette lui-même la pierre et les tient en mépris, comment veut-il faire honorer en eux ses représentants ? Au fond de tous ces vains bruits qu'avez vous trouvé ? Rien. J'ai touché la calomnie du doigt et elle s'est évaporée. Aujourd'hui on vous dit que j'ai poursuivi de mon amour une fille de la reine. Demain on se plaindra que j'aie interdit l'entrée du Louvre à M. le prince de Condé, ou l'on vous dira que j'ai signé quelque traité onéreux avec l'Espagne. Je ne puis, sire, me reconnaître justiciable de ces accusations puériles. Dressez des pies-grièches avec M. de Luynes ! Sonnez du cor avec M. de Luynes ! battez du tambour avec M. de Luynes ! Mais, sang de Diane ! ne venez plus me jeter au visage tous les propos sau-

grenus que les hableurs désœuvrés de la cour s'amusaient à colporter dans les antichambres du Louvre !

Après avoir terminé cette superbe allocution, il étendit la main vers Louis XIII avec un geste gracieux comme pour le rassurer sur les suites du mécontentement qu'il avait éprouvé. Il avait rendu mercuriale pour mercuriale et il daignait pardonner.

Mais le roi adole-cent n'était pas un lâche ; sa faiblesse de caractère provenait d'une sombre défiance de sa capacité et non de cette poltronnerie instinctive qui fait baisser votre voix au son d'une voix plus rude et qui fait ployer vos genoux sous une main qui menace. Il poussait le sentiment de la justice jusqu'à la rigidité et à la minutie, et si la fermeté d'un grand caractère le domptait facilement, l'insolence subalterne le révoltait jusqu'à la colère.

Il avait écouté dans une attitude silencieuse et humble l'étrange harangue du favori de sa mère ; puis il avait peu à peu relevé la tête et attaché un regard fixe, glacé, morne sur ce visage basané ; enfin, il prit la parole d'une voix douce, lente et grave :

—Monsieur le marquis, l'espion qui vous a vu arracher le livre d'Heures des mains de mademoiselle de Thornstein, c'est moi.—Vous ; sire balbutia Concini frappé de stupeur.

Louis XIII continua :—Le calomniateur qui a ramassé le billet doux tombé de la main de mademoiselle de Thornstein, c'est moi !

Concini recula de quelques pas devant le roi immobile.

—Enfin, l'envieux qui ose flétrir votre réputation, monsieur, le ridicule chevalier errant qui a eu la témérité de croiser son épée avec la votre, c'est encore moi !

Concini, effaré, anéanti, éperdu, jeta un regard derrière lui ; croyant déjà sentir la main du capitaine de Vitry s'allourdir sur son épaule, il mit la main sur la garde magnifique de son épée, qui allait peut-être lui être redemandée par le jeune roi qu'il avait outragé.

Mais il ne rencontra que les yeux indifférents d'Albert de Luynes, sur le poing de qui piétinait toujours le faucon Nemrod.

Cet Italien avait un si grand fond d'audace, une foi si superstitieuse en son étoile, une si prestigieuse souplesse de courtisan, qu'il se rassura aussitôt en voyant que son arrestation ne suivait pas immédiatement les terribles paroles du roi. Son heure n'était pas venue. En lui-même il se répéta la confiante bravade du grand duc de Guise :—Ils n'osent pas.

Il ne pouvait donner un démenti à son maître ; il ne pouvait pas demander grâce non plus, car c'eût été abdiquer sa puissance. Il résolut d'accuser à son tour le jeune prince et l'embarrasser de façon à faire dévier le débat.

Il s'inclina respectueusement, puis, redressant sa haute taille, il reprit d'une voix mordante :—Pourquoi Votre Majesté a-t-elle cru devoir rester si secrète avec moi au sujet de mademoiselle de Thornstein ; si j'avais su que cette jeune beauté était honorée des attentions du roi, je me serais abstenu de chasser sur les terres réservées au maître. J'ai péché par ignorance, sire. Je vous croyais si indifférent et même si hostile à toute sorte de distraction galante, que je n'aurais jamais osé supposer....—Et que supposez-vous donc maintenant, monsieur, interrompit Louis XIII, pourpre de colère et bégayant sa défense. Vous permettriez-vous de ternir la réputation de cette pauvre fille, parce que j'ai pris quelque intérêt aux malheurs de sa famille, parce que j'ai admiré sa modestie et sa vertu, parce que j'estime ses sentiments de piété et ses excellents principes de religion. Quel rapport établissez-vous entre l'état que je fais de ces précieuses et solides qualités—et

cette perversité de l'esprit qui pousse trop de gens à perdre leur âme, sous prétexte de galanterie et d'amour ? Je respecte mademoiselle Christine de Thornstein, et je regrette hautement qu'elle ait cessé de paraître au Louvre, où elle était l'honneur et le modèle des dames de la cour. Je ne suis nullement épris de sa beauté. Je désirerais même qu'elle fût laide pour que personne ne pût former les honteux soupçons que vous venez d'exprimer devant moi avec tant de liberté. Est-il donc interdit à un homme de témoigner quelques sentiments d'estime et d'amitié à une femme, sous peine d'être accusé de donner un exemple de scandale ?

—Que voulez-vous, Majesté ! l'homme est si enclin à médire, surtout à la cour, dit en souriant Concini. Ainsi je ne doute pas que madame la reine-mère, lorsque je lui aurai rendu compte de vos reproches, ne s'étonne elle-même du vif intérêt....—Il est inutile de parler de ces frivoles détails à ma mère, interrompit vivement le jeune roi avec une sorte de confusion.

Le Florentin pensa aussitôt : Il veut que notre querelle reste secrète. Je le tiens. Puis il ajouta à voix haute :—Mais enfin, quels ordres plaît-il à Votre Majesté de me donner au sujet de ces dames de Thornstein ?

Louis XIII, après un instant d'hésitation, baisa de nouveau les yeux et répondit faiblement :—Ces dames ont quitté la cour depuis votre tentative nocturne. Ont-elles voulu se soustraire à vos poursuites ou êtes-vous l'auteur de cette singulière disparition ? je ne veux pas le savoir. Mais j'exige qu'elles viennent reprendre leurs fonctions auprès de ma mère. A ce prix, j'oublierai tout ce qui s'est passé, et vous obtiendrez mon agrément pour vos nouvelles charges.

—Votre volonté sera faite, sire, dit Concini triomphant. Je vais faire expédier les ordres nécessaires à tous les gouverneurs de places et de provinces frontalières. Je suis heureux de rentrer, à de si faciles conditions, dans les bonnes grâces de Votre Majesté.

Puis, voulant récompenser le jeune Ordinaire de son impartiale création dans ce débat, il s'avança vers lui :—Et vous, monsieur de Luynes, n'avez-vous rien à me demander pour vous ou pour vos frères Brantes, le pourfendeur, et Cadenet, le politique ? Je sais qu'à vous trois vous n'avez qu'un habit que vous portez tour à tour pour venir au Louvre, et que vous n'avez aussi qu'un bidet, comme les quatre fils Aymon.

Il n'était pas fâché d'humilier un peu, en passant, l'humble gentilhomme devant qui il avait été lui-même humilié par le roi.

Albert de Luynes essaya de sourire ;

—Ma foi, monsieur le marquis, que Dieu m'accorde la joie d'endosser un jour ou l'autre vos vieux habits, et je n'en demande pas davantage.

Malgré toute sa finesse italienne, Concini, au milieu de l'ivresse de son succès, ne saisit pas l'allusion transparente sous cette modeste réponse, et il lui dit courtoisement :

—Je ne veux pas vous faire languir, mon ami. La première charge qui sera à votre convenance, vous l'aurez.—Et cependant, ajouta le jeune roi en se frottant les mains, ces pauvres garçons, qui sont aussi désargentés que beaux et braves, pas-ent parmi le petit peuple pour des favoris.—A si belles enseignes, s'écria Concini, qui voulait donner le dernier coup de dent, qu'en entrant au Louvre tout à l'heure j'entendais un mendiant hurler la complainte suivante :

D'enfer le chien à trois têtes
Garde l'huis avec effroi,
En France trois grosses bêtes
Gardent d'approcher du roi.

Et le Florentin éclata de rire. Louis XIII l'imita et le complaisant Albert s'associa à leur hilarité.

—Décidément vous êtes un brave compagnon, lui dit le marquis d'Ancre et pour vous prouver que je ne suis pas jaloux de cette faveur qui court les rues, je vous offre, si Sa Majesté y consent, la place de ce rude et brutal Vitry.

Le roi fronça le sourcil.

—Moi, capitaine des Gardes ! s'écria l'Ordinaire. Ah ! la bonne plaisanterie ; mais tous les gentilhommes de la cour sèche-raient d'envie et de désespoir si j'acceptais un si grand honneur. Je ne suis pas ambitieux, monsieur le marquis, et tant que mes soins complairont à Sa Majesté, je me contenterai de sonner du cor, de battre du tambour et de dresser des pies-grièches avec elle. Si plus tard, les ailes me poussent, je mettrai vos bontés à profit.

Concini attacha sur Albert de Luynes un regard perçant, mais il ne lut qu'une insouciance naïve sur son frais visage, et il se contenta de répondre à demi-voix :—Vous êtes trop modeste, monsieur l'Ordinaire. Prenez garde ! cela pourrait vous porter malheur. Qui m'aime me suit. Qui me nuit périt !

Le favori s'inclina ensuite devant le jeune roi avec une grâce accomplie, mais un peu hautaine, et, après avoir pu congé, se retira, suivi de son page Olivier.

A peine eut-il disparu qu'Albert se rapprocha précipitamment du roi :—Si je suis trop modeste on n'en pourra pas dire autant de lui, n'est-ce pas, sire ?

—L'inolent ! murmura le roi en jetant un regard inquiet vers la porte de la fauconnerie.—I s'en va avec les honneurs de la guerre, sire. Avez-vous remarqué avec quelle hardiesse il a mis la main sur la garde de son épée quand vous l'avez accusé en face... Oh ! que ne l'a-t-il tirée son épée ? Je la lui aurais arrachée et plongée dans le ventre ! —C'est le favori de ma mère, observa Louis XIII.

—Oui, je l'oubliais, il a droit à votre soumission, puisqu'il est le favori de la veuve de Henri-le-Grand, de madame la reine, qui n'a pas eu le temps de pleurer la mort de son mari, mais qui a eu le temps de se faire octroyer la régence par ce roi débonnaire et par un parlement complaisant.—Pas un mot de plus sur ma mère ; je l'aime.—Vous faites bien, sire ; mais vous aimez-elle, cette mère qui, d'accord avec la bohémienne Leonora Galigaï et son spada-sin Concino Concini, a fait cacher de la poudre sous votre chambre du Louvre ? Ne préférerait-elle pas voir monter sur le trône votre frère Gaston, ce prince léger, mobile et crédule qu'elle manierait comme une cire molle ? Et croyez-vous que ces Italiens n'ont pas appris savamment dans les traditions des Médicis, l'art d'intervertir l'ordre de succession au trône ?—Taisez-vous, Albert. Ce sont là des suggestions impies et qui mériteraient la corde ou la hache ! Dénoncez-moi, sire, parce que je vous aime mieux que ceux dont le devoir est de vous aimer !—Tes père et mère honoreras afin de vivre longuement ! répliqua le jeune roi d'un ton sentencieux.—Vivre longuement ! Ah ! ce ne serait pas le compte du favori de votre mère, sire. Et dois-je vous l'avouer ! Eh bien, quand, la nuit, je me réveille en sursaut et que j'entends une toux convulsive déchirer votre poitrine, puis-je empêcher que d'odieux soupçons ne harcèlent mon esprit inquiet ! Mon Dieu ! je n'accuse pas votre mère, sire. Elle a beau aimer le pouvoir souverain, elle doit vous aimer aussi, vous, son fils ; elle vous aime ! Mais enfin prend-elle souci de vos nuits fiévreuses, de votre pâleur, de vos frissons ! Non. Ses favoris l'entourent et l'obsèdent. J'ignore de quel charme magique ils l'ont ensorcelée, mais à coup sûr, en les frappant, vous la délivrerez elle-même de cette influence funeste. Pardonnez-moi donc, sire, car ce n'est pas madame Marie de Médicis que j'accuse

ce sont ses deux mauvais anges, ses conseillers damnés, Léonora Galigai et Concino Concini, car ils vous ont volé l'amour de votre mère.—Tu as raison, Albert. Ce sont là les vrais coupables, ceux qui font maudire mon nom par mon peuple, ceux qui forcent à la rébellion ma fidèle noblesse. Mais que puis-je contre eux ! Je ne veux pas être mauvais fils et faire pleurer ma mère en lui redemandant ce pouvoir dont ses favoris abusent. Elle aime à régner, elle, et moi j'en ai peur, mon ami, acheva tristement le jeune roi avec une profonde expression de découragement.

Un éclair de dédain et d'indignation passa rapidement sur le visage de l'Ordinaire.

—Sire, reprit-il comme s'il rompait soudainement avec le sujet de leur conversation, vous croyez donc que monseigneur le marquis d'Ancre va vous rendre mademoiselle Christine de Thornstein ? — Il l'a promis, dit Louis XIII surpris de la question. — Et vous avez foi dans la parole de Concino Concini, comme dans celle d'un homme d'honneur ; libre à vous, sire, mais je vous prédis, moi, que s'il aime cette chaste et pieuse jeune fille, vous ne la reverrez jamais. Les prétextes ne lui manqueront pas pour forfaire à sa promesse. Elle se sera enfuie hors du royaume ; elle se sera enfermée dans quelque couvent étranger ; elle sera morte au besoin. Mais la morte vivra pour lui dans un asile mystérieux et discret ; la morte vous appellera en vain à son aide quand il voudra lui imposer son amour libertin, et je vous jure qu'il ne s'exposera plus à croiser son épée avec celle de Votre Majesté.

Albert de Luynes avait frappé juste. Les joues pâles du roi devinrent rouges comme des charbons et ses yeux hagards.

—Va chercher Vitry ! dit-il si bas que l'Ordinaire devina plutôt ces paroles au mouvement de ses lèvres qu'il ne les entendit.

De Luynes obéit et revint quelques instants après, accompagné du capitaine des Gardes. Ils trouvèrent le roi adossé contre le mur, grelottant dans son manteau de velours et tremblant sur ses jambes. Vitry s'approcha de lui et dit :

—J'attends les ordres de Sa Majesté ! — Tu es un loyal soldat, Vitry, murmura Louis XIII sans le regarder en face. Tu connais ton devoir. Tu sais que tu dois obéir, sans réflexion, à toute volonté de ton roi. Sur un signe de moi, tu arrêterais sans hésiter le plus cher de tes amis ou le plus proche de tes parents, n'est-ce pas ? — Mon sang et mon honneur sont à vous, sire, répliqua le baron de Vitry. Hésiter à vous obéir, ce serait être rebelle.—Bien, dit le jeune roi. Décidément j'aurais eu tort de consentir à te perdre ! — Me perdre ! répéta le capitaine des Gardes stupéfait.—Oui, on m'a proposé tout à l'heure de t'ôter ta place et de la donner à ce grand garçon, pour suivit Louis XIII en montrant l'Ordinaire.

Vitry regarda de Luynes de travers.

—Mais Albert s'est empressé de refuser. Tu peux te vanter d'avoir en lui un véritable ami !

Vitry envoya à l'Ordinaire un sourire qui valait mieux que la plus cordiale accolade : —C'est entre nous à la vie et à la mort, monsieur de Luynes. Puis il ajouta : —Et qui donc a eu cette heureuse idée de remplacer votre capitaine des Gardes ?

—Le roi de France n'a pas l'habitude de faire métier de délation, dit froidement Louis XIII. — Pardonnez-moi cette sottise question, sire. J'ai vu sortir de la fauconnerie M. le Marquis d'Ancre, et il a oublié de me rendre mon salut. Si M. de Luynes avait accepté ma place, j'aurais obtenu un sourire.

Les yeux de Vitry avaient brillé d'un feu sombre lorsqu'il avait prononcé le nom du favori.

—C'est bien. Tu peux te retirer, lui dit doucement le roi.

Quand il fut parti, l'Ordinaire reprit :

—Vous pouvez compter sur lui, sire. C'est un pistolet vivant. Oh ! Concini a le flair d'un bon chien, et il sent ses ennemis de loin. C'est difficile à tromper, ces Italiens !

Le roi jeta son regard vague et distrait sur Albert, et lui dit avec un air d'ennui et de fatigue ! — Oh ! ce pauvre Concini n'a rien à craindre de Vitry ; je les aime également et je serai content de les voir vivre désormais en bonne intelligence. Il faudra nous occuper de les réconcilier, Albert, mais j'ai fait assez longtemps le roi de France ce matin. Revenons à nos pies grièches.

L'Ordinaire, stupéfait de ce brusque revirement, et ne pouvant s'expliquer cette somnolente méfiance qui poussait son royal compagnon à écarter toutes les décisions énergiques, poussa deux ou trois soupirs — et reprit tristement ses fonctions de fauconnier.

VII

Ce même jour, le prince de Condé, après avoir fait sa paix avec la reine-mère, à des conditions léonines, reparaissait à la cour pour y recommencer ses brigues et ses cabales. Il devait rendre visite à Marie de Médicis, au Louvre, et les fidèles serviteurs de cette princesse attendaient avec une mortelle inquiétude le résultat de cette entrevue, qui pouvait cacher un guet-apens.

Tous les capitaines du parti royaliste étaient accourus au Louvre pour mettre leurs bras et leurs épées au service de la mère du jeune roi, et déjà Bestein de Bas-ompierre, colonel général des Suisses, Lacurée, qui commandait les gendarmes, et Crequi, les chevaux légers, Themines, capitaine des Gardes françaises, MM. de Brissac, d'Ornano, de Chevreuse et de Montmonrency, réunis dans une salle d'attente, dévisaient avec une attitude triste et morne, après avoir demandé les ordres de leur souveraine.

Marie de Médicis était dans sa chambre.

Tout à coup une grande rumeur éclata dans les escaliers ; une troupe de gentils-hommes aux couleurs rouge et noir se précipita au milieu de la salle d'attente. A leur tête marchait le marquis d'Ancre, le front haut, le regard fier mais ne négligeant pas de distribuer, aux groupes de courtisans consternés, quelques sourires et quelques saluts avec toute l'obséquiosité italienne.

En vain un hallebardier voulut lui opposer la défense qui avait arrêté, sur le seuil de la porte de la chambre royale, Bassompierre lui-même. Il sourit d'un air fat, écarta le soldat et ouvrit la porte. Les seigneurs, blessés de cette insolence inouïe, se regardèrent avec une expression détonnement chagrin et colère.

Cependant le Florentin avait pénétré si inopinément dans la chambre, que mesdames du Fargis, de Guercheville et de Fervaques, obligées par leur charge, de veiller à la toilette de la reine, surprises et stupéfaites, poussèrent des cris d'effroi comme si le populaire ameuté violait la retraite royale.

Marie de Médicis, malgré son rare courage, avait partagé un instant la frayeur de ses dames d'honneur. Elle avait cru le Louvre envahi par la populace qui servait d'avant-garde à l'escorte de M. le prince de Condé.

—Retirez-vous, monsieur ! dit presque aussitôt madame du Fargis en reconnaissant le favori de la reine.

Et sa voix tremblait encore de la vive agitation qu'elle venait d'éprouver.

—Pas avant que Sa Majesté ne me l'ordonne ! répondit le marquis d'Ancre avec son merveilleux sangfroid.—Mon Dieu ! comment vous a-t-on laissé entrer ici ? demandait madame de Guercheville en se tortillant les mains de désespoir.—On ne m'a pas laissé entrer, répliqua Concini, toujours admissible de flegme, c'est moi qui ai forcé la porte et brusqué la sentinelle.—Mais,

monsieur l'Italien, avez-vous perdu la tête ! s'écria madame la maréchale de Fervaques en essayant de le repousser vers l'entrée. Ne savez-vous pas que Sa Majesté vous pardonnera difficilement une telle incartade ?

—La reine vous a-t-elle donné mission de m'exprimer toute son indignation, ou parlez-vous seulement en votre nom ? lui demanda Concini avec la plus exquise politesse, mais sans reculer d'un pas.—Ah ! le maudit homme ! il n'y a pas moyen d'en venir à bout, dit madame du Fargis.—Vous verrez qu'il faudra appeler les hallebardiers pour le tirer d'ici, continua madame de Guercheville.—A moins qu'il ne nous mette nous-mêmes à la porte, l'odieux marquis ! ajouta madame de Fervaques.—C'est ce qui pourrait bien arriver, mes belles dames, répliqua le Florentin en leur faisant une courtoise et ironique révérence.

Cette politesse mit le comble à leur fureur.

La reine restait muette. Concini éleva la voix.

—Rassurez-vous, mesdames, mais il faut que je parle à Sa Majesté sans retard.—C'est impossible ! dit lamentablement madame du Fargis.—Perdriez-vous ne vous effarouchez pas tant, mesdames. Faisons un arrangement. Vous allez sortir de cette chambre.—Ah ! bien, c'est nous qui sortirons, dit madame de Guercheville. Continuez.—Moi, je resterai, bien entendu,—et Sa Majesté pourra m'entendre. Est-ce convenu ?—Oui, il est convenu que vous sortirez et que nous resterons, nous, dit madame de Fervaques. Telle est la volonté de la reine.

Et elle s'avança vers la porte pour solliciter main forte.

Concini commençait à être embarrassé de sa contenance, car la reine restait silencieuse.

Il résolut de redoubler d'audace, et, donnant à sa voix un timbre caressant et voilé, il murmura en italien ces mots :

—Croyez-vous, madame, que votre loyal serviteur se serait exposé au danger de vous déplaire en forçant l'entrée de cette enceinte sacrée, s'il n'y eût été contraint par les motifs les plus pressants et les plus graves ? —La révolte aurait-elle éclaté dans la ville ? demanda vivement alors Marie de Médicis. Auriez-vous, monsieur le marquis, découvert une nouvelle conjuration des princes ?

Madame de Fervaques ouvrait la porte.

—Je ne puis rien dire avant que vos dames d'honneur ne soient parties de cette chambre, répondit-il.

La reine hésita, puis, après un instant de silence, elle dit d'une voix émue :

—Laissez-moi seule un instant, mesdames, M. le marquis d'Ancre doit me communiquer quelque dépêche secrète.

Madame de Fervaques rougit de dépit.

La porte est ouverte, profitez-en, vous n'avez pas perdu votre peine, madame, lui dit Concini en la saluant gracieusement jusqu'à terre.

Puis il donna galamment la main aux deux autres jolies dépitées pour les conduire jusqu'au seuil, et là, il leur dit :

—Gardez l'entrée contre d'autres fâcheux, mesdames, avec plus de bonheur que le pauvre hallebardier ne l'a gardée contre moi.

Puis, refermant à moitié la porte, il resta seul dans la chambre de la reine.

Marie de Médicis interrompit la première le silence :

—Je n'ai pas voulu vous faire chasser comme un laquais en goguette, Concini, lui dit-elle, mais vraiment, vous devenez fou, et vous me forcerez à vous donner la Bastille pour logement. Avez-vous donc gâgé de me perdre et de me baffouer aux yeux du monde entier. Je suis entourée d'ennemis qui guettent une parole, un geste, un regard imprudents ; le Huguenot se défie

de moi comme d'une autre Catherine, il me maudit dans ses péchés, le catholique me brave et me menace de déchirer de son épée le manteau royal, sous lequel je vous abrite. Avec les sacs d'or que je leur jette je n'achète pas leur fidélité, mais je paie les armées qu'ils lèvent pour m'attaquer. Tous ces princes orgueilleux, braves et puissants, affamés d'honneurs, affamés d'argent, se liguent contre moi, mère ambitieuse, qui ose défendre le trône de mon fils. Non-seulement ils traînent à leurs gages une noblesse remuante et rebelle qui pense accroître son indépendance en abaissant ses rois, mais ils pervertissent même le bon sens et l'instinct de ce peuple, auquel je donne la paix, cette mine d'or, tandis que les princes ruinent en turbulences et en échauffourées son commerce dans les villes, ses récoltes dans les campagnes. Vous joignez vous donc à ces traîtres, Concini, vous, que j'ai comblé de biens et de faveurs jusqu'à l'impossible ? Ah ! caro mio, vous me traitez comme une bourgeoise à qui un hobereau de la vache à Colas aurait donné rendez-vous chez un baigneur-étuviste.

Le marquis d'Ancre avait écouté cette tirade avec le plus flegmatique sourire :

—Moi, ambitieux, per Dio ! moi, orgueilleux ! reprit-il—mais vous vous trompez singulièrement, madame, car je viens vous faire mes adieux et vous demander la permission de quitter la cour.—Toi partir ! s'écria aussitôt Marie de Médicis. Tu voudrais m'abandonner au milieu de toutes ces intrigues qui se croisent comme les fils d'une toile d'araignée. Tu ne sais donc pas, que ces nobles chevaliers veulent se venger sur moi de la peur qui leur a fait couber le front aux genoux de Henri le Grand. Ah ! ils ne craignent plus la hache du bourreau qui a tranché le cou du loyal Biron. Ils ne craignent plus ce grand amour du peuple et des soldats pour le feu roi, amour si grand, qu'il fondait les armées rebelles comme neige au vent d'avril. Ils amèneront l'émeute sous mes fenêtres. Ils mettront le feu aux portes du Louvre. Ils enlèveront mes enfants et en feront des moines. N'était-ce pas sous un froc que les Lorrains voulaient enterrer vivant Henri III, lorsque le roi des mignons fit éventrer dans le couloir de son cabinet le duc hautain qui allait lui voler de force sa couronne ? Et, c'est au moment où j'ai besoin comme lui du bras et de la dague de mes fidèles, que tu as peur, toi, Concino Concini, et que tu parles de me quitter. Ah ! c'est lâche, car tu sais bien qu'aujourd'hui même, M. le prince de Condé, ce Guise de rechange, va me venir rendre visite à la tête de sa meute de gentilshommes ?—Vous vous méprenez sur mes intentions, madame, reprit Concini d'un ton doux et insinuant, n'avez-vous pas autour de vous assez de bons conseillers dévoués, comme les présidents Jeannin, de Thou, Châteauneuf et le bonhomme Jacques Sanguin, prévôt des marchands—assez de braves capitaines comme Lesdiguières, Chevreuse, Thémynes, Brissac, Bassompierre, Créquy, Marillac et Ornano, tout aimés du peuple et craints des princes rebelles ? Je vous sers, madame, en disparaissant du théâtre. Je suis le prétexte de ces haines, le brandon de cette discorde. Moi absent, aucun d'eux n'osera attaquer la reine à découvert.

—Toi absent, reprit Marie en frémillant, ils croiront que j'ai eu peur, que je t'ai renvoyé, et plus je leur paraîtrai faible et indécise, plus ils deviendront hardis. Mon indulgence fera leur force. Non, je ne te laisserai pas partir, car j'ai peur, et, avec toi, il me semble que ma fortune m'abandonne, que mon étoile sombre dans la nuit. Cet audacieux prince de Condé a soudoyé parmi le peuple une armée de flatteurs en guenilles, de courtisans à piques et à halberdards ; il aura pour lui cet enthousiasme

ivrogne qui pille et incendie les maisons, qui noie les gens sans défense. Il veut ôter la couronne de la tête de mon fils et se l'enfoncer sur son front à lui. Il le dit hautement à ses confidents. En effet, qui pourrait l'en empêcher ? Une femme que son dernier serviteur déserte ! D'ailleurs, n'ai-je pas dû, ô honte ! lui mettre la plume en main, lui promettre la présidence du conseil à cette triste conférence de Londres.—Ajoutez que vous avez à peu près promis, madame, d'abandonner au duc de Longueville mes gouvernements de Picardie et de Normandie, observa sèchement le favori.—Est-ce pour me punir de cette concession que vous me menacez de partir, Concino mio, dit la reine. N'ai-je pas dû assouvir la cupidité extravagante de tous ces seigneurs pour les détacher peu à peu de la rébellion et les faire revenir au bercail ? N'ai-je pas dû accorder à M. le Prince le domaine et le gouvernement de la Provence ainsi que toutes mes bonnes places du Berry ; autant de gages contre moi. Celui-ci a été gorgé d'un million d'écus, celui-là a exigé le Tailleur, Longueville, d'Epervon et de Vendôme, m'ont coûté dix-huit cent mille livres. Le comte de Soissons a été payé le même prix. Condé a eu la part du lion, neuf cent mille livres. Veramente, cet accommodement s'est traité comme une vente de bestiaux ! —Je vous répète, madame, que mon absence vous servira, car elle amortira bien des haines, et vous pourrez plus facilement partager mes dépouilles entre tous les aiglons de la couvée Lorraine, Joinville, Guise, Elbeuf, Mayenne et Montpensier.—Tu ne parles pas sérieusement, Concino.—Très-sérieusement, sang de Diane ! —Tu as donc bien hâte de me quitter ? —Bon ! encore des plaintes, des reproches ! toujours la même litanie.

La réponse de l'italien l'avait frappée au cœur.

—Mais tu sais bien, ingrat, que je ne puis me passer de te voir ! murmura-t-elle douloureusement.

Concini se mit à marcher avec agitation dans la chambre.

—Je suis donc un cerf attaché à la chaîne ; je sers de chien de garde ; un tire-laine est plus heureux que moi. Votre jalousie me poursuit sans trêve. Je ne puis saluer courtoisement une dame sans que vous m'accusiez d'être son galant. Les neiges et les brumes de Paris n'ont pas refroidi l'inquiétude fébrile de votre sang florentin.

Humiliée de ces sarcasmes, Marie courbait la tête ; mais elle était Médicis et ne put s'empêcher de répliquer d'une voix amère :

—Tu envies le sort d'un tire-laine, Concino mio, alors tu dois bien me haïr, car je suis en effet coupable envers toi. C'est moi qui t'ai tiré de l'ombre pour te faire épauler au soleil. Je t'ai élevé si haut que tu oses devenir ingrat !

Concini se mordit les lèvres, car sa vanité était cruellement froissée par cette vérité crue. Il reprit :—Vous me reprochez vos bontés, Marie ! eh bien, ingratitude soit ! Il est vrai que je regrette parfois d'avoir quitté ma vie obscure pour vous suivre en France. Je suis las de ce ciel gris, de ce brouillard épais, de ces esprits barbares auxquels François Ier n'a pas pu faire aimer les arts, de ces grossiers ferrailleurs que l'élégant Henri III n'a pu accoutumer aux parfums, aux musiques, et à tous les raffinements de notre vie italienne. J'ai horreur de la populace féroce qui s'émeut sur mon passage, parce que je ne sais pas jurer en français, et qui couvre de boue les manteaux de mes pages parce qu'ils portent la livrée zenzolin ; à votre cour je ne vois que des turlupins ou des loups échappés de la ménagerie. Je cherche en vain de bons peintres, de bons statuaires, de bons musiciens et de bons cuisiniers. Quant aux poètes, Pétrar-

que est remplacé par un petit Malherbe, sec et froid comme glace, quand ce n'est point par un de ces Ronsard dont les vers rocailleux vous écorchent la bouche et les oreilles.

Marie de Médicis sourit tristement.

—Voilà donc comme tu m'aimes, Concini ! pas assez pour oublier ta disette de musiciens et de cuisiniers. Tu m'as aimée pour les richesses que ma main facile pouvait prodiguer à mes favoris. On dit que tu as amassé trois millions d'or. T'en faut-il plus encore ? Etranger, tu ne peux être connétable de France. Peut-être aspiras-tu à être nommé maréchal, en dédommagement de la perte de tes gouvernements, oui, j'ai deviné. Tu m'en veux de n'avoir pas prévenu ton désir ; j'ai eu tort ; je suis ingrate, moi aussi. Écoute, mio caro, le maréchal de Fervarques vient de mourir ; tu auras sa survivance, mais ne part pas. Vois-tu, j'ai besoin de te voir chaque jour près de moi. Quand je suis seule au milieu d'indifférents ou d'ennemis, je pense trop au passé, et j'ai peur de l'avenir.

Tout à coup deux petits coups résonnèrent à la porte, que madame de Guercheville entr'ouvrit doucement.

—Monsieur le marquis, dit-elle au Florentin, veuillez prévenir Sa Majesté que les guetteurs annoncent l'arrivée de M. le prince de Condé. La poussière des chevaux de son escorte monte au ciel comme une épaisse fumée. La ville tremble du tapage de son cortège, et on dirait que le peuple tout entier déserte ses logis pour marcher sur le Louvre. Nos gentilshommes s'impatientent de ne pas voir paraître la reine, et M. de Bassompierre demande instamment des ordres.

—Dois-je me retirer, madame ? demanda Concini.—Non restez, dit Marie de Médicis d'une voix brève. Quant à Bestein ; qu'il attende ! Je veux lui parler moi-même. Allez, Guercheville !

La porte se referma.

—Si M. le prince de Condé veut entrer de force au Louvre, je mourrai pour vous, madame, reprit vivement le nouveau maréchal.—Oh ! ce n'est pas le rébelle qui me trouble l'esprit maintenant, dit la reine, c'est vous, Concini, qui me faites peur. J'ai des capitaines qui m'aideront à vaincre le traître, mais vous, qui donc m'aidera à vous détrôner dans mon cœur ?

Un profond silence suivit cette plainte déchirante d'une maîtresse humiliée par l'abandon de l'homme à qui elle sacrifiait usqu'à son honneur.

VIII.

L'esprit de Marie de Médicis, je vous le disais tout à l'heure était souverainement ombrageux et inquiet.

Elle oubliait Condé pour chercher la cause mystérieuse qui avait si soudainement inspiré à son favori la passion des voyages et l'amour d'une vie cachée.

En vain laissait-elle sa pensée s'égarer en mille soupçons vagues ; l'énigme restait indéchiffrable, toujours elle en revenait à son premier doute : Il aime une autre femme. Elle résolut donc de le forcer à s'expliquer.

—Si je ne me trompe, dit-elle en le regardant fixement, d'où te vient ce changement subit de goûts et cette aversion philosophique pour les grandeurs ? pourquoi veux-tu partir ? Concini ! réponds. Je te l'ordonne. Obéis, car, en ce moment, c'est la reine qui te parle.

Le Florentin se sentit ému, mais il essaya de cacher son trouble sous une feinte colère.

—Vous ordonnez, madame. Toujours il me faut obéir à vos ordres. Toujours vous me rappelez que nous sommes deux êtres bien éloignés l'un de l'autre, une reine et un sujet. N'est-ce pas suffisant pour glacer

l'amour dans le cœur le plus épris? Aime-t-on réellement les gens par force ou par cupidité? Ah! ces amours-là sont feintes. Malheur à qui croit à leurs comédies, madame. Qui aime véritablement doit s'anéantir et s'immoler tout entier à son idole. C'est à moi, qui ne suis rien, à moi, dont la gloire et la vie dépendent de votre caprice, c'est à moi de commander, car ma soumission ne serait pas celle d'un amant, mais celle d'un laquais, et cette basse servilité me déshonorerait. C'est à vous, qui êtes reine, d'obéir et de supplier!

Le sang des Médicis se révolta dans les veines de Marie. Un instant l'irritation de l'orgueil brilla sur son visage et soutint sa fermeté. Elle reprit :

— Oh! j'ai mérité cette humiliation. Tu es bien vengé, Henri, si ton ombre assiste à l'abaissement de ta veuve. Oui, foule-moi aux pieds, Concini, insulte-moi, menace-moi, puisque j'ai oublié ma couronne et mon devoir, puisque j'ai abandonné à ta merci l'honneur de mes enfants. Sans doute, si les princes ont osé se révolter contre le roi, c'est qu'ils méprisaient sa mère. Mais plus bas! parle plus bas, de grâce, Concini! que ma honte ne soit pas publique! qu'elle ne prête pas à rire à mes dames d'honneur.

Le marquis d'Ancre garda son dédaigneux sourire :

— Orgueil étrange des reines, observa-t-il :

— Hélas! cet orgueil est bien brisé, caro mio. Ta destinée n'est-elle pas mêlée à la mienne par un lien que je ne saurais dénouer. Le Saint-Père lui-même aurait-il le pouvoir d'effacer de mon âme troublée le souvenir qui nous suit comme une tache de sang ineffaçable? Tout à l'heure, j'ai évoqué l'ombre de Henri, et il me semble la voir grandir au milieu de cette chambre avec un visage terrible et menaçant.

Elle frissonna de tout son corps, et, du geste, elle semblait repousser une apparition visible pour elle seule.

— Et cependant, je ne suis pas coupable, tu le sais, toi, Concini, murmura-t-elle d'une voix étouffée, qui expira dans un sanglot lamentable.

Le favori ne put s'empêcher de tressaillir; ses cheveux se hérissaient sur sa tête, et il jetait des yeux hagards sur cette place où Marie de Médicis avait cru voir s'élever la vision redoutable de son époux courroucé, montrant les plaies béantes ouvertes dans sa poitrine par le couteau du meurtrier fanatique.

— Assez, madame, assez sur ce souvenir, reprit-il d'un voix sourde. Ne vous ai-je pas donné alors une preuve assez violente de cet amour dont vous doutez? Il fallait vous sauver des soupçons éveillés dans l'esprit du roi. Il fallait que la marquise de Verneuil ne triomphât pas du succès de ses délations. Il fallait que votre mari n'eût pas le temps de se repentir de vous avoir accordé la déclaration qui vous nommait régente.

Une sueur froide baigna les tempes du Florentin.

Marie de Médicis se rejeta brusquement en arrière, folle de terreur :

— L'ombre! l'ombre! répétait-elle en étendant ses bras comme pour la repousser. Regarde, Concini! rapproche-toi! défends-moi! Il nous voit, il nous entend, il nous juge!

Le favori s'était peu à peu rapproché de la reine, afin de calmer ses terreurs. Il releva doucement son bras, le baisa et le laissa retomber en murmurant :

— Votre crime, Marie, a été d'aimer un Italien dans cette cour si brillante en jeunes et galants seigneurs. Mais n'ai-je donc rien osé pour vous, per Dio? La borne de la rue de la Ferronnerie, où s'est appuyé le pied du Feuillant, n'est pas encore brisée, madame!

Marie de Médicis posa une main glacée sur les lèvres du Florentin qui s'était pen-

ché vers elle, et sa voix murmura, faible comme un souffle :

— Tais-toi, Concini, tais-toi! je ne sais rien! je n'ai rien su! je n'ai rien voulu savoir. Les murs entendent et gardent des paroles si dangereuses! Henri était le grand roi, le roi populaire et clément, le roi juste et redouté. Oh! tu ne m'as rien avoué, n'est-ce pas? Je n'ai pas permis le crime; loin de pousser le bras de ce forcené, je l'aurais arrêté au risque de ma propre vie!

Les yeux du marquis d'Ancre étincelèrent d'une sombre rage en écoutant ce désaveu qui l'abandonnait comme le seul coupable d'un forfait énorme. La reine en répudiait la complicité avec une horreur si franche, qu'elle eût pu faire illusion à tout autre qu'un Italien; mais, Concini possédait la pénétration profonde de ces rusés Florentins, dont Machiavel avait été le maître d'école; il écartait les apparences pour sonder le fond des cœurs avec cette froideur inexorable particulière aux hommes politiques du Midi, habiles à se défier des comédies extérieures.

Il redressa sa haute taille : — L'ingratitude est le dernier mot des princes, dit-il fièrement. Vous n'avez rien permis, madame, mais vous avez renvoyé Maximilien de Béthune, duc de Sully, pour me mettre le pouvoir en main. Si le Feuillant m'avait dénoncé et reconnu, m'auriez-vous donc abandonné, Marie? Aujourd'hui seulement, je commence à le croire. Grâce à vous, j'ai pu lui laisser, pendant quarante-huit heures, toute facilité pour s'échapper de sa prison. mais ce fou de jeûne et de visions n'a pas compris son bonheur, ou il a fait gloire de son martyre. Ah! il faut avouer que notre Feuillant avait été bien choisi par le duc d'Epéron. L'ancien mignon de Henri III, se connaît à merveille en assassins!

— Pardonnez-moi, mon Dieu! dit Marie de Médicis; mais si j'ai été coupable par amour, est-ce à toi de m'en punir, Concini, en m'abandonnant à mes frayeurs, à mes défaillances et à mes rêves sinistres?

Le favori crut devoir ne pas continuer plus longtemps son rôle hautain et sévère; il regarda la reine avec une expression de tendresse, et lui répondit d'une voix caressante :

— Faites-moi grâce, Marie, si je vous ai parlé trop durement. D'ailleurs, je ne pars point pour un voyage sans fin, rassurez-vous. Il s'agit d'une mission secrète. Je vous apportais aussi une dépêche à signer, ajouta-t-il d'un ton léger en tirant de sa poche un parchemin roulé.

La reine parut inquiète de ce changement singulier :

— Quelle est cette dépêche, demanda-t-elle, voyons.

— Quelle bizarre idée, dit le Florentin. Ai-je perdu votre confiance? Comptez-vous lire maintenant tous les papiers que l'on vous donnera à signer? — Cela n'en vaudrait peut-être que mieux pour mon peuple. Concini, répliqua tristement la reine. Que d'iniquités se commettent peut-être en mon nom! — Mais vos jours et vos nuits n'y suffiraient pas, Marie, dit le marquis d'Ancre, avec un rire forcé. Tenez, voici la plume. Mettez votre nom au bas de ce parchemin, et je vous laisse libre.

La reine saisit la dépêche, mais sans prendre la plume.

— Je veux la lire, répéta-t-elle opiniâtement. — Caprice de femme! grommela Concini. Une dépêche insignifiante. Un ordre aux gouverneurs des frontières. Craignez-vous donc que je vous fasse signer l'arrestation de M. le prince de Condé? A peine si l'on voit clair dans cette chambre, dit la reine en froissant la dépêche dans ses mains.

— Satisfaites votre caprice et lisez! dit le favori en affectant un air insouciant. Il s'agit tout simplement de vous ramener des fugitives qui ont déserté votre service.

— Des fugitives? répéta la reine avec émotion.

Au même instant un grand bruit éclata dans l'autre salle, et la porte fut timidement ouverte par madame du Fargis, qui, tout effarée, jeta ces mots :

— Monsieur le marquis, prévenez Sa Majesté que M. le prince vient de descendre de cheval dans la cour, et qu'il monte le grand escalier à la tête de quinze cents gentilshommes pour lui faire sa révérence! — Corpo di Bacco! dit le favori, voilà un escalier qui sera un peu gêné, ou des gentils-hommes qui devront ce faire bien minces. Allons! il est temps que je m'éclipse. — Monsieur le marquis d'Ancre, dit Marie de Médicis avec dignité, restez. Monsieur le prince de Condé et ses quinze cents gentils-hommes attendront le bon plaisir de leur reine. Je ne suis pas encore prisonnière dans mon Louvre, et j'ai le droit d'y donner des ordres, non d'en recevoir! Fargis, fermez la porte.

La comtesse obéit, et le Florentin ne put cacher la surprise mêlée d'admiration que venait de lui faire éprouver la réponse virile de cette reine si fière sur son trône chancelant, et qui traitait comme un vassal vulgaire l'ennemi puissant en qui elle pouvait déjà redouter un géolier futur.

Cependant la veuve de Henri lisait avidement la dépêche :

— Ah! il est question des dames de Thornstein. Très-bien. Elles ont disparu de la cour et pourquoi? C'est étrange. Mais quel rapport entre leur fuite et votre départ, Concini? Pourquoi portez-vous tout-à-coup à mes lectrices un intérêt si pressant? — Elles peuvent être dans la confiance de quelques secrets d'Etat importants. Le mystère de leur absence en aggrave le danger. Nous avons cru devoir expédier l'ordre de les arrêter partout où on les reconnaîtra, et de les ramener de force à Paris.

Marie de Médicis ne quittait pas son favori des yeux.

— Oh! ce n'est pas là votre vraie vérité, caro mio. La bonche ment, Concino. Je connais ce pli ironique, familier à tes lèvres, quand tu veux tromper. Pourquoi pars-tu toi-même comme un simple courrier de dépêches? Il suffisait d'envoyer les ordres aux gouverneurs. Il y a autre chose — Per Dio! on ne peut donc rien vous cacher, madame, reprit Concini embarrassé. Excusez-moi! J'obéissais à la volonté du roi! Il m'avait défendu de vous révéler... — Le roi, reprit-elle. La volonté du roi! le roi t'avait défendu! Quelles sont ces nouvelles hypocrisies? Me crois-tu tombée en enfance? Depuis quand le roi a-t-il une volonté que je ne lui ai pas imposée ou que je ne connaisse pas? — Depuis ce matin, madame!

Marie de Médicis se sentit troublée. Quelle était donc l'influence mystérieuse qui s'élevait dans l'ombre pour contrebalancer la sienne? Elle fit signe au marquis d'Ancre de continuer. Il poursuivit :

— Votre fils avait remarqué la belle Christine de Thornstein, madame, et il veut la revoir! — Louis veut la revoir... Louis faire attention à une femme... Et vous êtes sincère, Concini! Pourtant il n'a pu exiger que vous-même... ou bien ceci cache quelque piège de nos ennemis. Enfin, sous quel prétexte vous a-t-il donné cet ordre? — Voici, reprit le marquis d'Ancre en riant d'un air dégagé. Il m'accuse d'une monstruosité sans exemple; il m'accuse d'être son rival. Une folie! Il paraît que moi aussi j'ai fait attention aux charmes de mademoiselle de Thornstein. Ah! le nom barbare pour des oreilles italiennes! Enfin, le roi se détie de moi, que voulez-vous? Je lui ai promis de lui rendre sa huitième merveille du monde. A ce prix seulement, j'obtiendrai son agrément pour mes nouvelles charges. Est-ce assez bouffon?

La reine était devenue sérieuse et triste

en écoutant ce babillage dont la frivolité ne lui semblait pas naturelle. Elle murmura avec accablement:—Et moi qui n'ai rien vu?—Prenez vous cette plaisanterie au sérieux, Marie? demanda le favori avec inquiétude. Concini, répliqua-t-elle sévèrement, si le roi ombrageux, défiant et craintif comme nous le connaissons, a osé vous accuser ouvertement, c'est que ses soupçons s'appuient sur des preuves!—Mais je vous jure, madame... balbutia le marquis.—Je ne veux rien savoir, reprit-elle avec dignité. Mon fils vous a demandé le secret. Je le respecterai. N'ajoutez pas un mot. Mais je vous donnerai, moi, une autre mission.

Elle était frappée au cœur. Son cerveau bouillonnait comme une fournaise. Ses yeux brillaient plus clairs que des étoiles. Elle poursuivit:—Et si le roi a deviné juste si vous aimiez cette enfant, Concini! Oh! je comprends tout maintenant, votre froideur, vos reproches insolents, votre départ!

Le marquis d'Ancre sentit la nécessité d'apaiser la femme jalouse par des flatteuses basses et cerviles. Il avait peur de la reine fulgurante qui se réveillait soudainement, et dont le visage ne conservait plus rien de bourgeois ni de vulgaire. Il attacha sur elle ce long regard velouté qui jusqu'alors avait exercé sur Marie de Médicis un irrésistible pouvoir.

—Comment pouvez-vous me supposer coupable d'un tel enfantillage? dit-il rapidement. Une petite fille de noblesse rhénane ou thuringienne, qui ne sait que sourire, prier ou rêver! une fille pauvre, sans esprit, sans grâce, une froide et langoureuse Allemande l'emporter sur vous, la fille des Médicis, la spirituelle Italienne qui rayonne, comme un soleil, au dessus de toutes les femmes de votre cour! Mais c'est vraiment de la déraison!—Vos paroles sont tendres comme des caresses, Concini, repartit la reine, mais elles ne me tromperont et ne m'enivreront plus. Une langoureuse Allemande, dites-vous Hélas! je sais le charme de ces plaintives tourterelles pour vos autres vautours. C'est une douce proie. Mon amour vous pèse parfois et vous fait peur, avouez-le!—Vous êtes bien aveugle ou bien injuste, Marie! soupira le Florentin avec un geste théâtral.—Le cœur de l'homme est inexplicable, continua la reine; cependant, au milieu de tant de seigneurs braves, gais, utiles ou nécessaires à ma fortune par leur force, leurs alliances ou leur crédit sur le peuple, qui donc ai-je été choisir pour mon favori, moi, la reine régente de France? Est-ce le plus beau, le plus noble ou le plus redoutable? Non c'est un obscur Italien que j'ai élevé jusqu'à moi. N'avez-vous pas été quelque chose comme clerc tabellion à Florence, signor Concini! Et ne vous ai-je pas soutenu de ma faveur contre des hostilités sans nombre? N'est-ce pas vous qui pour moi avez été le plus beau, le plus noble et le plus cher de mes courtisans?

Le marquis d'Ancre terrifié par cette foudroyante apostrophe garda le silence.

—Vous n'osez plus répondre, monsieur. Vous avouez votre trahison. Moi qui vous ai tout donné et tout sacrifié jusqu'à l'honneur du trône, vous m'avez trahi. C'est bien vil!—Mais qui dit cela, Marie! murmura le malheureux: quels serments faire pour vous désabuser? Vous n'y croirez pas. Quel les preuves vous donner! vous les rejeterez.—Il en est une que j'accepterai, reprit gravement la reine. Je n'ai pas tiré vengeance des conseillers du Feuillant, moi. Il faut, à votre tour, que vous me sacrifiez cette fille, vous, Concini.

Le Florentin laissa échapper un geste d'épouvante. Marie de Médicis poursuivit avec un calme terrible;

Vous partirez pour la retrouver, mais vous ne la ramènerez pas au Louvre. Elle mour-

ra ou du moins, elle disparaîtra en chemin. Les routes ne sont pas sûres dans ce temps de guerres civiles. Les hôtelleries sont des coupe-gorges. Bien des sentiers étoient des précipices ou sont noyés sous des inondations imprévues. Si la belle colombe échappe à ces périls, qu'elle soit tout au moins engloutie dans un de ces couvents lointains et cloîtrés qui gardent inexorablement le secret des vocations subites. Je ne veux pas d'ailleurs que cette jeune fille me vole l'amour de mon fils et me remplace dans son cœur. Elle prendrait une influence mauvaise sur ce faible esprit à qui son souvenir a déjà su inspirer un effort de volonté. Je ne veux pas traiter de puissance à puissance avec mademoiselle Christine de Thornstein. Et puis je suis bonne mère, moi!

Le marquis d'Ancre frissonna, car il crut que l'âme de l'astucieuse et cruelle Catherine res-suscitait soudainement dans celle de Marie de Médicis.

—Mais j'ai promis au roi de lui ramener cette jeune fille, madame.—C'est-à-dire de lui ramener une maîtresse qui nous perdrait tous.—Mais elle est innocente, Marie!—Ah! vous prenez sa défense monsieur. Vous êtes bien pitoyable aujourd'hui. Ah! c'est que vous l'aimez. Ce cri est un aveu, n'est-ce pas. Répétez-le donc hautement. J'ai mal entendu sans doute. Priez-moi! implorez-moi pour elle. Il me sera doux de vous voir rampant à mes genoux pour obtenir la grâce de ce miracle de beauté?

Et, le regardant avec des yeux étincelants l'éclaira:

—Obéirez-vous, oui ou non? Dites-le, Concini. Si vous l'aimez, vous resterez ici, mais abattu de votre grandeur comme le chêne dont la cognée du bûcheron a tranché les racines. Je hais cette fille, vous dis-je, puisque Louis vous a soupçonné d'être son rivale. Je redeviens la reine. Je me suis trop humiliée devant vous. Croyez-vous donc que je sois réduite à votre merci et que j'aie abdiqué le sceptre en vous prenant pour favori? Il y a des hochets de rechange, monsieur. En mettant ma fière noblesse sous le pied du premier venu, je continuais la politique de Henri, qui coupait la tête de l'altier Biron avec la hache rouillée du bourreau. Je tends ainsi la main au peuple, et les gentilshommes ne s'y trompent pas. Quand je fais attendre, pour vous donner audience, le prince de Condé à la tête de ses quinze cents amis, croyez, monsieur, que je ne suis pas seulement une pauvre femme folle de jalousie, mais que je suis encore la reine de France!

Conservé, éb oui, stupéfait de la grandeur empreinte dans la réponse énergique d'une souveraine qu'il s'était trop habitué à voir aveuglément soumise à ses conseils et à ses caprices, le favori s'inclina et dit d'une voix respectueuse:—J'obéirai, madame.

—Vous jurez que mademoiselle de Thornstein ne reparaitra pas au Louvre?—Je le jure.

Au même instant, la maréchale de Fervaques entr'ouvrit la porte et dit avec émotion:

—Monsieur le marquis, veuillez prévenir Sa Majesté que M. le Prince a perdu patience, et qu'il menace de se retirer, car il regarde cette longue attente comme une insulte dirigée contre lui par les conseillers italiens de la reine.—Et bien! laissez-le partir! s'écria Marie de Médicis avec un geste de colère; mais, se ravisant aussitôt:—Non, reprit-elle, il faut se garder d'aggraver et de mécontenter aujourd'hui ce traître. Il faut l'endormir dans son triomphe, et pour cela, j'ai besoin de vous, signor Concini. Allez présenter mes excuses à M. le Prince, et, à force de courtoisie, faites-lui oublier ce nouveau grief.

—Moi! dit le favori au comble de la surprise; mais il me tournera le dos ou me crachera au visage.—Tu t'essuieras, caro

mio, répliqua froidement Marie de Médicis; à tout prix, il faut flatter son orgueil jusqu'à ce que nous l'ayons mis hors d'état de nuire. Il s'agit de le renverser ou d'être renversé par lui. Fervagues, ajouta-t-elle à voix haute, fais entrer mes femmes!

Et elle congédia gracieusement le marquis d'Ancre, qui alla, en maugréant, essuyer la bourrasque qui l'attendait. En effet, M. le Prince le reçut avec une hauteur méprisante et ne daigna pas le saluer; ses gentilshommes, groupés autour de lui firent même entendre de sourdes menaces, mais Concini déploya tant de souplesse insinuante dans les offres de service et de soumission qu'il fit au puissant rebelle, que ce dernier finit par sourire à ses flatteries et par s'amuser de ses bouffonneries italiennes.

Concini rentra en grâce auprès de M. le prince avec tout le succès d'un Scaramouche ou d'un Triboulet; mais peu lui importait. Il attendait sa revanche et elle devait être terrible.

(A CONTINUER.)

COMMERCE.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Greenbacks achetés de 74½ à 80
Vendus de 74½ à 75
Pour argent achetés de 76½ à 76½
Change sur New-York, vendu 75½ à 75
Traites d'or, 1 à 1 d'escrpte
Billets de la Banque du Haut Canada achetés à 50
Billets de la Banque Royale achetés à 98
Argent acheté de 2½ à 2½; vendu de 2½ à 2½
Change sterling, de 9½ à 9½
Or ouvert à 133½, ferme à 133½

L. MARCHAND ET FILS.
Courtiers, coin des rues St. Jacques
et St. Frs.-Xavier.

MARCHÉ BONSECOURS.

Corrigé expressément pour la "Minerve" par le
Clerc du Marché.

	Montréal, 2 sept.			
	S	D	S	D
FARINE —De Blé # quin.....	13	9	11	0
d'Avoine ints.....	16	0	17	0
Blé-d'Inde.....	9	6	10	0
Sarrasin.....	9	0	10	0
GRAINS —Blé # minot.....	0	0	0	0
Pois.....	5	9	6	0
Orge.....	5	6	6	0
Avoine 40 lb.....	2	6	2	9
Sarrasin # minot.....	3	9	4	0
Lin.....	8	0	8	6
Mil.....	11	0	11	3
Blé-d'Inde.....	4	6	5	0
LÉGUMES —Patates, poche.....	2	0	2	6
Fèves minot.....	0	0	0	0
Oignons # tresse.....	0	0	0	2
LAITERIE —Œufs frais # doz.....	0	8	0	9
Beurre frais # lb.....	1	0	1	3
Beurre salé.....	0	9	0	10
DIVERS —Sucre d'érable # lb.....	0	5	0	6
Miel.....	0	6½	0	7
Saindoux.....	0	10	0	11
Lard frais # 100 lb.....	52	6	55	0
Bœuf.....	30	0	40	0
Lièvres # couple.....	0	0	0	0
VOLAILLES —Dindes # couple.....	10	0	12	0
Dindes jeunes.....	4	0	6	0
Oies.....	6	0	7	0
Canards.....	2	6	3	
Poules.....	2	6	3	
Poulets.....	1	3	2	
GIBIERS —Canards sauvages.....	0	0	0	
Pleviers # couple.....	0	0	0	
Bécassines.....	0	0	0	0
Coqs de bruyères.....	0	0	0	0
Pigeons.....	0	10	1	0
Perdrix.....	0	0	0	0
Tourtes # doz.....	5	0	6	0

MARCHÉ AUX BESTIAUX

	Montréal, 2 sept.	
Bœuf, 1ère qualité.....	\$5.00 à	6.00
" 2e et 3e qualité.....	4.00 à	5.00
Vaches à lait.....	20.00 à	30.00
" extra.....	30.00 à	55.00
Veaux, 1ère qualité.....	8.00 à	11.00
" 2e qualité.....	5.00 à	7.00
" 3e qualité.....	3.00 à	4.00
Moutons, 1ère qualité.....	6.00 à	7.00
" 2e qualité.....	4.00 à	5.00
Agneaux, 1ère qualité.....	2.00 à	3.00
" 2e qualité.....	2.00 à	0.00
Cochons, 1ère qualité.....	9.00 à	12.00
" 2e qualité.....	6.00 à	8.00
Foin, 1ère qualité.....	\$ 6.00 à	\$ 7.00
" 2ème ".....	4.00 à	5.00
Paille, 1ère qualité.....	\$ 6.00 à	\$ 7.00
" 2ème ".....	4.00 à	5.00

SALSEPAREILLE DE AYER

POUR PURIFIER LE SANG.



La réputation dont jouit cette excellente médecine, provient des cures qu'elle a faites et dont quelques-unes sont vraiment merveilleuses. Des cas de scrofule invétérée, où le système semblait saturé de corruption ont été purifiés et guéris par ce remède. Les affections et désordres scrofuleux qui étaient aggravés par la contamination scrofuleuse, ont été guéris, et cela en si grand nombre dans toutes les sections du pays, qu'il ne serait guère nécessaire d'informer le public sur les qualités ou l'usage de ce remède.

Le poison scrofuleux est un des plus grands ennemis destructeurs de notre race. Souvent cet hôte de notre organisme qu'on ne voit pas et ne sent pas, mine la constitution, et donne lieu à des attaques de maladie qui affaiblissent, ou donnent la mort sans que l'on ait le moindre soupçon de sa présence. Ensuite, on le voit propager l'infection par tout le corps, et enfin, dans une occasion favorable, se développer rapidement sous une autre de ses formes les plus hideuses, soit à l'extérieur, soit sur les organes de la vie. Dans le dernier cas, des tubercules peuvent se déposer soudainement sur les poumons, le cœur, ou des tumeurs se former sur le foie; ou bien il manifeste sa présence par des éruptions sur la peau ou par l'ulcération de quelque partie du corps. Alors l'usage d'une bouteille de cette salsepareille est d'un grand secours, quand bien même il n'y aurait pas de symptômes bien marqués de la maladie.

Les personnes atteintes des maladies suivantes, trouvent généralement un soulagement immédiat et ensuite une guérison par l'usage de cette SALSEPAREILLE: Fèvre St. Antoine, Erysipèle, Dartre, Herpes, Cavities, Ringworm, Mal d'Yeux, Mal d'Oreilles, et autres éruptions ou maladie scrofuleuse sous forme visible. Aussi dans des formes les moins apparentes, comme la Dyspepsie, Hydrocypsis, Maladie de Cœur, Epilepsie, Névralgie, et les diverses affections ulcéreuses des muscles et du système nerveux.

La Syphilis ou maladie vénérienne et les maladies mercurielles sont guéries par ce remède, quoiqu'il faille un temps prolongé pour réduire ces maladies obstinées avec toutes les espèces de remèdes. Mais un usage continu et prolongé guérira la maladie. La Leucorrhée, les Ulcérations de la matrice, et les maladies des femmes sont généralement soulagées et finalement guéries par son effet purifiant et fortifiant. Des directions pour chacun de ces cas se trouvent sur notre almanach que nous donnons gratis. Le Rhumatisme et la Goutte, quand ils sont produits par l'accumulation de matières étrangères dans le sang, cèdent promptement, et aussi les maladies de foie, l'Engorgement, la Congestion ou Inflammation du Foie, et la Jaunisse, quand elles proviennent comme c'est souvent le cas, de poison dans le sang.

Cette SALSEPAREILLE est un grand restaurateur de la force et de la vigueur dans le système. Ceux qui sont languissants et insouciant, abattus, sans sommeil, et troublés par des craintes nerveuses, ou aucune des affections symptomatiques de faiblesse, trouveront un soulagement immédiat et se convaincront du pouvoir restaurateur de ce remède en en faisant l'épreuve.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. AYER & CIE., LOWELL, MASS.

Chimiste Pratique et Analytique,

EN VENTE PAR TOUS LES DRUGUISTES

HENRY SIMPSON & CIE., Montréal,
Agents-Général.

22 juin—115 qm B C

SIROP COMPOSÉ DE JAMES I. FELLOWS,

ST. JEAN, N.-B.

L'AGE DES CHEMINS DE FER ET DU
TÉLÉGRAHE.

Fait que nous vivons promptement et que nous avons de plus grands desirs de faire fortune rapidement—quelques uns désirant s'élever au-dessus du niveau de leurs voisins et d'autres l'égaliser au moins. Afin de faire cette lutte inégale et active, le cerveau se tend dans toute sa faculté, tandis que l'humanité se trouve être ainsi une proie facile sur laquelle la maladie a à s'abattre. Le cœur, l'estomac, le foie ou le système nerveux en sont affectés et la maladie sous forme de maladie de cœur, jaunisse, dyspepsie, bronchite, consommation, paralysie ou manie, en est le résultat.

L'usage du Syrop Composé de Fellows met l'esprit en état de supporter une plus grande tension et de ne pas être lassé par des études continuelles. Il donne le pouvoir de la concentration, et qui semblait auparavant avoir une solution difficile, devient comparativement aisé et le corps est physiquement fortifié.

Vendu par tous les Apothicaires. Prix, \$1.50 la bouteille ou 6 pour \$7.50.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste,
St. Jean, N.-B.

FRANCIS CUNDILL & CIE,
Agents en Gros,

147—A C E ds 31, Rue LeMoine, Montréal

STAURREATEUR POUR LES CHEVEUX

DU DR AYER

Pour donner aux Cheveux leur couleur et vitalité naturelles.



C'est à la fois agréable, pur et propre à la conservation des cheveux. Les cheveux gris ou ayant changé de couleur sont bientôt rendus à leur état primitif, avec le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Cette préparation a la vertu de donner de la force aux cheveux, de les empêcher de tomber et souvent de les faire pousser sur les têtes chauves. Rien ne peut restaurer les cheveux quand les follicules sont détruits ou gâtés, et qui reste peut être conservé par l'application de ce liquide. Au lieu de salir les cheveux comme certaines préparations, il les tient propres et leur donne de la vigueur. En en faisant usage de temps à autre, on empêchera les cheveux de tomber ou de grisonner et conséquemment la calvitie.

Comme il ne contient aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations dangereuses pour les cheveux, le restaurateur ne peut que leur faire du bien et non du mal. Si on emploie simplement comme

ARTICLE DE TOILETTE,

rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne tache pas même le coton blanc, et cependant dure longtemps sur les cheveux en leur donnant un beau lustre et un parfum délicat.

Préparé par

Dr. J. C. AYER & Cie,
Chimiste pratique, Lowell, Mass.

PRIX..... \$1.00

HENRY SIMPSON & CIE, Montréal,
Agents Généraux.

22 juin 1869—239—A C E

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

McMILLAN & CARSON, FAILLI.

Je, Syndic soussigné à la faillite susdite, ai préparé mon compte final en cette affaire, lequel est ouvert pour inspection à mon bureau, Rue St. Sacrement, Montréal, et LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, je ferai application à cette Cour siégeant dans et pour ce District pour être déchargé comme Syndic à la dite faillite.

JOHN WHYTE

Par T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses Procureurs ad litem

Montréal, 28 Août 1869.—36 C ds p

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

ANDRÉ PONTBRIANT, commerçant de St. Pie de Deguire, dans le District de Richelieu, FAILLI.

Avis est par le présentes donné que le dit failli a déposé en mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers au nombre requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte, dans les six jours juridiques qui suivront la dernière publication de cet avis, le soussigné agira suivant les clauses et conditions y contenues.

LOUIS GAUTHIER,

Syndic.

Montréal, 30 août 1869.—36 C ds

A VENDRE

DEUX FERMES à Franklin, de 100 acres chacune, dont 70 sont déboisées, une maison et une grange. A l'entour de la maison il y a un verger et un petit cours d'eau.

Ces terres sont situées à un mille du village où il y a église, couvent et écoles. Les titres sont excellents et on paiera comptant la moitié de la somme d'ant la balance sera soldée en versements avec intérêt.

Pour plus de détails s'adresser franco à

THOS. DUNN,
Comté de Franklin, P. Q.
26—C sm p B.

25 juin 1869.

Acte concernant la Faillite 1864

Province de Québec,
District de Montréal.

Dans l'affaire de

ALEXANDRE GAUTHIER, Commerçant de la Paroisse de St. Edouard, District d'Iberville, FAILLI.

Le soussigné donne avis par les présentes qu'il a déposé au Greffe de cette Cour, un acte de composition et de décharge, exécuté en sa faveur par ses créanciers, et que MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures et demie du matin, il s'adressera à la dite Cour, pour obtenir la confirmation de sa dite décharge.

ALEXANDRE GAUTHIER.

Par T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 28 Août 1869.—36 C ds p

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

OLIVIER N. MARCHAND ET JOSEPH O. BELANGER, tous deux de Maskinongé, dans le District de Trois-Rivières, tant individuellement, que comme faisant affaires ensemble en société à Maskinongé, sous les nom et raison de MARCHAND & BELANGER, FAILLIS.

Les créanciers des dits faillis sont par les présentes notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date, aux bureaux de MM. T. & C. C. de Lorimier, Avocats, No. 6, Petite Rue St. Jacques, Montréal, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas mentionnant le fait, le tout attesté sous serment avec les pièces justificatives, à l'appui de ces réclamations.

LOUIS GAUTHIER,

Syndic.

Montréal, 26 Août 1869.—36 C dm p

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

LOUIS J. GRENIER, INSOLVABLE.

Je, soussigné, Syndic à la faillite susdite donne par les présentes avis, que j'ai préparé mon compte final et qu'icelui est maintenant déposé à mon bureau, No. 297, Rue des Commissaires, Montréal, où il peut être examiné, et LUNDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, je m'adresserai à la dite Cour, aussitôt que Conseil pourra être entendu, pour obtenir ma décharge comme Syndic à la dite faillite.

LOUIS TOURVILLE,
Syndic.

Par T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses Avocats et Procureurs.

Montréal, 28 Août 1869. 36 C ds p

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE.

Acte de Faillite 1864.

Dans l'affaire de

ANDRÉ PONTBRIANT, commerçant de St. Pie de Deguire, dans le District de Richelieu, FAILLI.

Le soussigné donne avis par les présentes qu'il a déposé au greffe de cette cour, un acte de composition et de décharge exécuté en sa faveur par ses créanciers, et que MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin, il s'adressera à la dite cour pour obtenir la confirmation de sa dite décharge.

ANDRÉ PONTBRIANT,

Par T. & C. C. DE LORIMIER,
Ses procureurs ad litem.

Montréal, 30 août 1869.—36 C dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

JOHN RHYNAS, FAILLI.

Le soussigné a produit un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, et SAMEDI, le DIX-HUITIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification.

JOHN RHYNAS,

Par son Procureur *ad litem*,

L. N. BENJAMIN.

Montréal, 13 Juillet 1869.

29—C dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

GEORGE MORGAN MILLAR, faisant aussi affaire sous les nom et raison sociale de MILLAR & Co., FAILLI.

LUNDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour une décharge sous l'Acte susdit.

GEORGE MORGAN MILLAR,

Par G. B. CRAMP,

Son Procureur *ad litem*

Montréal, 13 Juillet 1869.

29—C dm

Province de Québec, }
District de Montréal, }
No. 165.

COUR SUPERIEURE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

JAMES McMILLAN, JAMES CARSON et DAVID McMILLAN, tous trois de la cité de Montréal, marchands, importateurs, associés et faisant commerce ensemble au dit lieu de Montréal, sous le nom de McMILLAN & CARSON, et aussi individuellement, FAILLIS.

Les soussignés donnent avis par les présentes qu'ils ont déposé au greffe de cette cour, un acte de composition et de décharge exécuté en leur faveur par leurs créanciers, et que LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, siégeant la dite cour à dix heures et demie du matin, ou aussitôt après que conseils pourront être entendus, ils s'adresseront à la dite cour pour obtenir la confirmation de la dite décharge.

McMILLAN & CARSON,
Associés.

JAMES McMILLAN,

JAMES CARSON,

DAVID McMILLAN,

Individuellement.

Par T. & C. C. DE LORIMIER,

Leurs Procureurs *ad litem*.

Montréal, 20 juillet 1869—30 C dm A d

Province de Québec, }
District de Montréal, }
No. 769.

COUR SUPERIEURE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

WALTER MANNING, commerçant de la cité de Montréal, FAILLI.

Le soussigné donne avis par les présentes qu'il fera application à cette cour, pour obtenir sa décharge sous le dit acte, LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, siégeant la dite cour à dix heures et demie du matin, ou aussitôt après que conseils pourront être entendus.

WALTER MANNING,

Par T. & C. C. DE LORIMIER,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 20 juillet 1869—30 dm C u A

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

CANADA,
Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

DAVIDSON & Co., Pharmaciens, de Montréal, FAILLI.

ET

ANDREW B. STEWART, SYNDIC.

SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, les soussignés, membres composant la dite société, s'adresseront à la dite cour pour leur décharge sous le dit acte.

Et en même temps le dit Syndic s'adressera aussi à la dite cour pour être déchargé de son office, son compte final étant maintenant prêt et ouvert pour examen.

LEONIDAS H. DAVIDSON,
AUGUSTUS R. DAVIDSON,

Par son Procureur *ad litem*,

LEO. H. DAVIDSON,

ANDREW B. STEWART, SYNDIC,

Par son Procureur *ad litem*,

LEO. H. DAVIDSON.

Montréal, 20 Juillet 1869.

31—C dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

DAME OLIVINE BOUCHARD, épouse de J. O. LAHAYE, FAILLIE.

Avis est par le présent donné que le VINGT DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, la soussignée fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

OLIVINE BOUCHARD,

Par RIVARD & TAILLON,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 15 juillet 1869.—dm C 29

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

CANADA,
Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

DAME LETSEY E. STREET, (COWAN & CIE.), de Montréal, Commerçante, FAILLIE.

SAMEDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, le soussigné fera application à la dite cour, pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

LETSEY E. STREET,

Par son Procureur *ad litem*,

LEO. H. DAVIDSON.

Montréal, 20 Juillet 1869.

30—C dm

Province de Québec, }
District de Montréal, }
No. 647.

COUR SUPERIEURE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

GÉDÉON DEGUIRE, Commerçant du Côteau du Lac, FAILLI.

Le soussigné donne avis par les présentes qu'il a déposé au Greffe de cette Cour, un acte de composition et de décharge exécuté en sa faveur par ses créanciers, et que LUNDI, le VINGT-SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX HEURES ET DEMI du matin, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir la confirmation de la dite décharge.

GÉDÉON DEGUIRE,

Par T. & C. C. DE LORIMIER,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 20 Juillet 1869.

30—C dm A d

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure—Montréal.

Dans l'affaire de

JACQUES TRACY & CIE, FAILLIS.

Avis est par la présente donné qu'un acte de composition et de décharge des dits faillis avec leurs créanciers a été dûment déposé en cette cour, et que le DIX-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, Amélia Calcott, comme ayant été commune en biens avec son dit mari, le dit feu Alexander B. Tracey, et maintenant tutrice à l'enfant mineur issu de son dit mariage, fera application à la dite cour pour la confirmation du dit acte de composition et de décharge, comme représentant son dit mari, qui, avec George Edward Jacques et William Henry Jacques, composait la ci-devant société et compagnie de JACQUES, TRACEY & CIE.

AMELIA CALCOTT.

A. & W. ROBERTSON,

Procureurs *ad litem*.

Montréal, 16 juillet 1869—30 C dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal. }

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

FRANÇOIS BARBEAU, FILS, FAILLI.

Avis est par le présent donné que le DIX-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

FRANÇOIS BARBEAU, FILS,

Par LORANGER & LORANGER,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 4 Août 1869.

32—C dm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Province de Québec, }
District de Montréal, }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

JOHN PAXTON, FAILLI.

Avis est par le présent donné que MERCREDI le DIX-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE prochain, le soussigné demandera à la Cour susdite sa décharge, en vertu du dit acte.

JOHN WOTHERSPOON,

Procureur *ad litem* du dit JOHN PAXTON.

Montréal, 24 août 1869—35 C

LA MINERVE

JOURNAL

POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES,

MONTRÉAL,

NUMERO 16, RUE ST. VINCENT,

TROIS ÉDITIONS :

Quotidienne, Semi-Quot. & Hebdomadaire

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

ÉDITION QUOTIDIENNE..... \$6.00

" SEMI " 4.00

" HEBDOMADAIRE..... 1.00

CONDITIONS D'ANNONCES :

Pour la première insertion, 10 centins par ligne pour chaque insertion subséquente, 5 centins pour cette Édition.